

## ***Bulletin bibliographique sur la pérennisation***

### *Sommaire*

<b>1 - Généralités, bilans et statistiques .....</b>	<b>2</b>
<b>2 - Professionnalisation .....</b>	<b>3</b>
<b>3 – Pérennisation .....</b>	<b>6</b>
<b>4 – Financement .....</b>	<b>20</b>
<b>5 - La pérennisation par secteur d'activité .....</b>	<b>21</b>
A - Education nationale .....	21
B - Culture .....	25
C - Environnement .....	26
D - Social, santé, solidarité .....	29
E - Sports et loisirs .....	32
F - Justice .....	34
G - Tourisme .....	35
H - Transports .....	36
I - Information et communication .....	37
J - Collectivités locales .....	38
K - Association .....	39
L - Intersectoriel .....	41

## 1 - Généralités, bilans et statistiques

*GREMILLET Muriel*

### **L'ANPE ingrate avec ses emplois-jeunes**

Libération, pp.1, 08/02/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI ; FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ; PERENNISATION ; ANPE

Résumé : Cet article s'intéresse à la situation des emplois jeunes de l'ANPE, qui craignent de ne pas pouvoir rester à leur poste après 2002, date de fin du dispositif. Le quotidien s'appuie sur deux textes. Le premier explique que les emplois jeunes doivent passer par les concours externes pour être titularisés, ce qui pose le problème de la préparation. Le deuxième texte, daté d'octobre 2000, fixe à un mois par an la durée de formation prise en charge par l'ANPE. Cette durée restreinte limite pour les jeunes les possibilités de trouver des formations diplômantes. Par ailleurs, les disparités de traitement entre les emplois jeunes, qui ont des contrats de droit privé, et leurs collègues, ayant des contrats de droit public, sont de plus en plus mal vécues par les jeunes.

**Article - Réf. 06.02.01-REV**

*GOURNAC Alain*

### **Rapport d'information fait au nom de la commission des Affaires Sociales sur le bilan à mi-parcours des emplois jeunes**

Sénat, pp.156, 12/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; BILAN ; EMPLOI JEUNE ; REFLEXION

Résumé : Constitué en avril 2000 par la commission des affaires sociales, le groupe de travail présente dans ce document, un bilan des emplois-jeunes à mi-parcours du et propose des pistes pour une sortie "en bon ordre" dispositif. Ce document se compose de 3 parties : 1-un impact incertain (un effet quantitatif indéniable, un accueil favorable dans l'immédiat) ; 2-des ambiguïtés confirmées (les formations difficiles d'accès, le flou persistant du cadre juridique, des effets pervers pour l'économie, l'ambiguïté des missions effectivement exercées, une incertitude grandissante sur l'avenir du dispositif) ; 3-préparer la sortie du dispositif (des voies étroites, des pistes de réflexion).

**Rapport - Réf. 06.02.03-004**

### **Programme "Nouveaux services - emplois-jeunes". Bilan et perspectives**

La lettre du gouvernement, pp.1, 23/12/1999

Descripteurs : EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; BILAN ; TOURISME ; ENVIRONNEMENT ; SPORT ; CULTURE ; LOGEMENT

Résumé : A la mi-décembre 1999, 221500 emplois ont été créés dans le cadre du programme "Nouveaux services - emplois-jeunes" et plus de 211000 jeunes ont été embauchés. 58,2% sont employés par des associations ou des collectivités locales, 34,6% par l'Education nationale, 7,2% par la police. Les embauches en associations interviennent surtout dans le domaine de la famille et de la solidarité (17,7%), de l'environnement (14,2%), du sport (11,4%), de la culture (11%), du logement et des quartiers (8,4%), du tourisme (4,3%). Les rencontres du 10 et 11 décembre 1999 à Lille ont permis de définir des propositions et de dégager les moyens pour réaliser pleinement les objectifs du programme : renforcer la professionnalisation (un guide du salarié a été élaboré, les jeunes pourront participer à des rencontres sur des actions de professionnalisation, des actions de validation sont menées ainsi que des plans d'action de formation) ; engager la pérennisation (le ministère de l'Emploi met en place 100MF de crédits par an, la Caisse des dépôts et consignation 150MF sur 3 ans, promotion des groupements d'employeurs, aide à la création d'activités, des fondations et des banques sont engagés dans le démarrage des projets).

**Article - Réf. 06.02.03-REV**

## 2 - Professionnalisation

*BESSON Virginie;URBAIN Daniel;KARSENTY Sylvie;GINISTY Danièle*

### **Emplois-jeunes former, une nécessité**

Entreprises formation. Magazine des professionnels de la formation, pp.18, 11/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; PLATE-FORME REGIONALE ; PAYS DE LA LOIRE ; POITOU-CHARENTES ; CENTRE

Résumé : Deux ans après la création des premiers emplois jeunes, tous les porteurs de projets ont conscience que la réussite de ce programme novateur repose en grande partie sur la pérennisation des emplois. Créés six mois après le vote de la loi d'octobre 1997, les 22 plates formes régionales de professionnalisation apportent un appui technique apprécié et contribuent à une meilleure identification des nouveaux services émergents et des qualifications requises. La formation n'avait pas été posée par le législateur comme une obligation. Elle est aujourd'hui perçue comme une nécessité par les jeunes concernés et par la plupart des employeurs.

Dossier comprenant divers articles : " Les emplois jeunes à l'heure de la professionnalisation ", " Professionnalisation : un objectif mobilisateur ", " Faire émerger des activités du terrain " (Région Pays de Loire), " Développeurs de la vie associative " (Région Centre), " Au cœur des réseaux " (Région Poitou-Charentes), " Se former aux métiers de la ville " (Région Ile-de-France).

**Article - Réf. 06.04-REV**

### **L'AFDAS professionnalise les emploisjeunes**

Info flash, pp.9, 16/08/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; LOISIR ; AUDIOVISUELLE ; FORMATION ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION

Résumé : L'AFDAS, l'OPCA des secteurs du spectacle, loisirs, cinéma, audiovisuel et publicité a signé le 28 avril 2000 avec l'Etat un accord-cadre visant à développer la formation et la professionnalisation des emplois-jeunes au sein des radios associatives (600 emplois jeunes créés) et des établissements culturels (2000 emplois créés). L'Etat s'est engagé à mobiliser les ressources du Fonds social européen au titre de l'Objectif 3 pour le financement de ces actions. De son côté, l'AFDAS mobilisera une partie de ses fonds mutualisés.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*DERSOIR Marie-Claude;SAUVAGE Véronique*

### **L'accompagnement à la construction des parcours de professionnalisation**

Actualité de la formation permanente, pp.104-109, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; HABITATION LOYER MODERE ; PLATE-FORME REGIONALE ; ACCOMPAGNEMENT STAGIAIRE ; OUTIL EVALUATION ; TUTEUR ; BILAN

Résumé : Cet article traite de la construction de parcours de professionnalisation de salariés en emplois jeunes, au travers d'une expérience menée en Bretagne entre l'association régionale des organismes HLM et l'AFPA. Le travail direct d'accompagnement des salariés en emplois-jeunes et de leurs référents / tuteurs, ainsi que le livret de professionnalisation proposé par l'AFPA constituent un élément d'une démarche globale des organismes HLM sur le développement d'une politique de services de proximité d'une part, et de la Plate-Forme régionale de professionnalisation d'autre part.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*CAREL-FATIGON Pierre-Olivier*

### **Professionnalisation des Nouveaux Services - Emplois jeunes : ville de Nîmes**

Actualité de la formation permanente, pp.94-103, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; COLLECTIVITE LOCALE ; NIMES ; RECIT EXPERIENCE ; BILAN ; FICHE DE POSTE

Résumé : Depuis 1998, la ville de Nîmes a recruté 200 jeunes dans le cadre du dispositif "Nouveaux

services - Emplois jeunes" sur 58 profils de poste. Pilote du projet, l'auteur présente ici les différentes étapes de mise en œuvre d'un plan de professionnalisation ainsi que l'implication des différents partenaires internes et externes à la collectivité.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*LE DANTEC Eliane;GARCIA Félix;GOMEL Bernard;SCHMIDT Nicolas;SIMONIN Bernard*  
**La mise en œuvre locale du programme "Nouveaux services - Nouveaux emplois"**

Actualité de la formation permanente, pp.85-88, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ;  
PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; COLLECTIVITE LOCALE ;  
REFERENTIEL METIER

Résumé : La perspective de sortie du programme "Nouveaux services - Emplois jeunes" au bout des cinq ans a été présentée aux employeurs comme un enjeu essentiel dès les premières campagnes d'information. La réalisation du dossier pour l'instruction incite également l'employeur à y réfléchir de manière approfondie, avec l'obligation qui lui est faite de justifier des perspectives de pérennisation et de professionnalisation pour les projets qu'il dépose. Cet article propose une réflexion autour des perspectives de professionnalisation, fait un état des lieux des diverses politiques régionales de soutien au programme, présente les actions réalisées en Poitou Charente, présente les Plates-Formes de professionnalisation et leurs actions et pour finir tente de répondre à la question de savoir si les référentiels métiers sont adaptés.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*BARBAROUX Catherine*

**La mobilisation de tous au service des jeunes**

Actualité de la formation permanente, pp.25-28, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ;  
PROFESSIONNALISATION ; PLATE-FORME REGIONALE ; PERENNISATION

Résumé : Entrée dans sa troisième année, portée par une dynamique nationale, régionale et par 240 000 jeunes eux-mêmes, qui en bénéficient, le programme "nouveaux services - emplois jeunes" se caractérise par son aspect expérimental et son ampleur, en durée et en effectif, ainsi que par les questions qu'il pose, en terme de création de services, de leur pérennisation et de leur solvabilisation. Cet article présente le travail et la mission des 26 plates régionales de professionnalisation des emplois-jeunes, ainsi que la cellule nationale d'appui et d'animation de la professionnalisation.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*SCHWARTZ Bertrand*

**Les jeunes et leurs emplois**

Former Demain, pp.29-36, 06/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; MEDiateur SOCIAL/MEDIATION SOCIALE ; MSE ; AUTOMEDIATISATION ; MISSION LOCALE ; ALTERNANCE ; PERENNISATION ;  
VALIDATION ACQUIS

Résumé : Ce dossier spécial reprend une séance débat organisée le 15 mai 2000 par le club Stratégie, " groupe de recherche emploi - formation " avec Bertrand Schwartz, fondateur de Moderniser sans exclure. Le chantier " Nouveaux services, nouveaux emplois " est l'occasion pour lui de capitaliser des points de vue, des démarches et des initiatives accumulées lors d'expériences antérieures. Donner la parole aux jeunes, tenter de rendre visible, pour eux-mêmes et leurs employeurs, les activités sur lesquelles ils interviennent, sont au fondement des pratiques développées par Moderniser Sans Exclure. Présentation de ce qu'est la médiation sociale et l'automédiation. Bertrand Schwarz présente la méthode de l'automédiation appliquée aux emplois jeunes ; De même il donne les raisons qui le rendent hostile au démarchage commercial dans le domaine de la médiation sociale. Il donne son avis sur la pérennisation des emplois jeunes, la validation des acquis, les dispositifs d'insertion en alternance, les missions locales.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*CHAMPY-REMOUSSENARD Patricia;DUPUIS Pierre-André;HIGELE Pierre*

**Situations de travail et formation des emplois jeunes : vers une nouvelle professionnalité**

Formation emploi, pp.53-63, 04/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; VALIDATION ACQUIS ; RECONNAISSANCE ACQUIS ; PROFESSIONNALISATION ; EMPLOYABILITE ; COMPETENCE PROFESSIONNELLE ; FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE ; PERENNISATION

Résumé : La formation est au centre des questions de la professionnalisation et de la pérennisation des emplois jeunes. La professionnalisation des emplois jeunes est un processus en construction qui reste largement à baliser. La multiplicité des tâches effectuées va bien au-delà de la diversité des intitulés des emplois. La reconnaissance des compétences mises en œuvre et développées est beaucoup moins assurée que l'utilité sociale de ces activités. Aussi les jeunes demandent parfois des formations ponctuelles permettant leur prise de fonction. Quelques-uns visent des formations longues liées à un projet professionnel. De leur côté, les employeurs sont généralement favorables à la formation, mais ils attendent le plus souvent les demandes des jeunes pour réagir. Quelques employeurs proposent des formations dès l'embauche pour la prise de poste, d'autres des formations plus larges en cours de route. Dans tous les cas, la pérennisation de l'individu et/ou de l'emploi préoccupe l'ensemble des acteurs. Parfois, le jeune doit montrer l'utilité de son activité et lui trouver un financement. A l'autre extrême, le jeune ne compte pas rester dans un emploi qui ne sera peut être pas prolongé. Pour tous, la reconnaissance et la validation des acquis professionnels sont à l'ordre du jour. Ces premiers résultats sont établis à partir d'une trentaine d'entretiens réalisés en Lorraine, auprès de jeunes embauchés par des communes et des associations.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*GUITTON Christophe*

**La professionnalisation nouvelle catégorie de l'intervention publique : l'exemple du programme "Nouveaux Services, nouveaux emplois"**

Formation emploi, pp.13-30, 04/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; POLITIQUE NATIONALE EMPLOI ; PERENNISATION

Résumé : Le programme " Nouveaux services, nouveaux emplois " a deux caractéristiques : un ciblage très large sur l'ensemble des 16-30 ans et le choix de lutter contre le chômage des jeunes par la création d'activités. Cette double orientation correspond à une volonté des pouvoirs publics d'agir sur le niveau du chômage des jeunes, plus que sur sa structure. Dans cette logique, des créations d'emplois massives devraient débloquer la file d'attente du chômage des jeunes, tout en leur offrant une expérience professionnelle longue. La priorité accordée à la création d'activités et à leur pérennisation transpose, au sein de la politique jeunes, la notion de " professionnalisation ", issue de la politique de développement des services de proximité. Il en résulte une distinction problématique entre professionnalisation des emplois et professionnalisation des jeunes. Les présupposés du programme sont mis en perspective et explicités, mais aussi discutés au vu de son bilan à mi-parcours.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

*DURAFFOURG Natacha;TEISSIER Josiane;GUITTON Christophe;FEMINIER Chantal;LINQUIER Nathalie*

**Emplois jeunes, des métiers à bâtir : dossier**

Travail & Changement, pp.7-18, 08/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; RECIT EXPERIENCE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE

Résumé : Outre une première contribution centrée sur la pérennisation des emplois jeunes, ce dossier regroupe une série d'articles notamment sur les activités développées par le CEREQ (Centre d'Etude et de Recherche sur les Qualification) et par l'AFPA en matière de professionnalisation des emplois jeunes ; des exemples d'opérations menées au sein des collectivités territoriales. Par exemple à Vienne, dans l'Isère, la municipalité a recruté 46 jeunes et a mis en place un comité de pilotage paritaire des emplois jeunes. Par ailleurs, l'agglomération grenobloise a choisi de créer une structure d'aide technique à la mise en oeuvre du dispositif. Cette dernière, intitulée ANEJ (Aide pour de nouveaux Emplois jeunes) a un statut loi 1901 et a pour vocation l'aide à la création de nouvelles activités et le suivi des activités et des emplois créés. Enfin, un dernier article propose le point de vue du secrétaire général de la mairie de Chambéry.

**Article - Réf. 06.04.03-REV**

### 3 - Pérennisation

VEGA Marie-Pierre

#### **PACA divisée sur la pérennisation des nouveaux métiers**

Entreprise & carrières, pp.4, 04/12/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE REGIONALE EMPLOI ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; CONSEIL REGIONAL ; CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Résumé : Le Conseil économique et social de PACA estime que la politique du Conseil régional pour les emplois-jeunes n'est pas assez ambitieuse en matière de formation diplômante et de validation des acquis.

**Article - Réf. 06.05-REV**

DHERS Olivier

#### **Emplois-jeunes: signature à Lille du premier programme local de consolidation**

L'AEF, pp.1-2, 27/11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; LILLE ; NORD ; ASSOCIATION ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; PERENNISATION ; AFPA ; EMPLOI JEUNE ; ANPE ; NORD-PAS-DE-CALAIS

Résumé : Un protocole d'accord de consolidation du dispositif NSEJ a été signé entre la ville de Lille, la préfecture du Nord-Pas-de-Calais et les directions régionales de l'ANPE et de l'AFPA. Le premier objectif de ce protocole est d'évaluer l'impact des activités assurées par les emplois-jeunes, leur utilité sociale. Ce protocole prévoit de renforcer le suivi individualisé et l'accompagnement des jeunes, d'évaluer et de valider leurs compétences et d'engager des parcours de formation. Ce protocole prévoit aussi la réalisation d'un bilan diagnostic des activités de l'emploi-jeune en association.

Contact: Mairie de Lille, Brigitte Genu, attachée de presse, 03 20 49 50 70

**Article - Réf. 06.05-REV**

#### **Circulaire DGEFP n° 2001/33 du 25/09/2001 de mise en œuvre du plan gouvernemental sur l'avenir des emplois-jeunes**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, pp.9 + 40 + 27 + 11, 25/09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; CIRCULAIRE ; PROFESSIONNALISATION

Résumé : La circulaire DGEFP n°2001/33 du 25 septembre 2001 a pour objet de préciser les conditions de mise en œuvre des orientations du plan gouvernemental qu'Elisabeth Guigou a présenté le 6 juin 2001. Ce plan s'inscrit dans la continuité des actions qui ont été développées depuis le lancement des " nouveaux services, emplois jeunes " pour accompagner la professionnalisation des emplois et des jeunes ainsi que la consolidation des activités, conformément aux objectifs initiaux du programme. Les services de l'État, destinataires de cette circulaire, interviendront avec d'autres partenaires en appui aux projets et objectifs des employeurs et des jeunes. Cette circulaire précise quelles sont les premières actions à initier en cette rentrée 2001, afin de permettre en 2002 de mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement prévus par le plan gouvernemental. Elle s'appuie sur un ensemble d'annexes techniques présentant les dispositifs du plan et proposant des outils pour leur mobilisation (Dossier employeur organisme de droit privé à but non lucratif ; Dossier Collectivité locale ; Attestation d'activité).

**Texte officiel - Réf. 06.05-011**

BPI;OPALE;CIME;CELAVAR

#### **Nouveaux services - Emplois jeunes. Clés pour la pérennisation**

Place publique, 2001

Descripteurs : PERENNISATION ; ASSOCIATION ; GUIDE ; NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; DEVELOPPEMENT LOCAL ; METHODOLOGIE ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; SITE INTERNET

Résumé : Ce site Internet est dédié aux " Nouveaux services emplois jeunes " associatifs et à leur pérennisation. Il propose aux associations des outils permettant de consolider ces activités au delà des années aidées par l'Etat.

La première partie " méthodologie " propose des fiches à consulter : 1 -Les fiches Cime analysent 2000

projets de nouveaux services soutenus par la Caisse des dépôts et consignations, et conseille à chacun d'identifier sa problématique de pérennisation : s'agit-il d'une logique de l'offre, de la demande, de réduction des coûts sociaux. A partir de là, les fiches donnent les moyens aux associations d'identifier la politique de pérennisation choisie. 2 - Les fiches Celavar proposent un travail d'évaluation de 89 projets émanant de réseaux associatifs de développement local. Trois thèmes se dégagent, sur lesquels le Celavar pense que les associations attendent un apport méthodologique conséquent : la professionnalisation de l'activité du jeune et de la structure, la solvabilité économique et la pérennité financière de l'activité, les méthodes d'évaluation. 3 - Les fiches BPI apportent l'éclairage de méthodes " entrepreneuriales " aux projets de pérennisation et distinguent six grandes étapes allant de la formalisation de l'activité au développement de celle-ci. A partir d'analyses d'expériences précises, une grille de lecture est offerte pour déterminer le caractère plus ou moins marchand des débouchés de l'activité : l'association est-elle dans une logique de l'offre, de la demande ou de réduction des coûts sociaux ? 4 - Les fiches Opale s'adressent aux responsables associatifs culturels, à leurs évaluateurs et accompagnateurs. Elles présentent des outils permettant de mesurer la rationalité économique d'ensemble du fonctionnement de l'association. Mais l'originalité d'Opale est de proposer des outils moins " marchands " : valoriser les échanges non-monnaïres, segmenter les activités de la structure afin de mieux mesurer le coût et l'utilité de chacune d'entre elles et des comptes analytiques très pratiques pour les services fiscaux.

La deuxième partie " Ressources " rassemble des informations pratiques pour les associations : adresses utiles, bibliographie et sélection de sites.

La troisième partie " Boîte à outils " répertorie les outils proposés sur le site. Ils sont regroupés à partir des cinq axes stratégiques très pratiques proposés par le BPI : situer les principaux enjeux et hiérarchiser les initiatives, mobiliser une équipe et des compétences, trouver et fidéliser les clients et des usagers, bâtir un réseau d'acteurs locaux autour du projet, maîtriser les outils financiers.

La quatrième partie " Bases de données " donne accès à des fiches d'analyse et d'évaluation des 180 projets soutenus par la Caisse des dépôts entre 1997 et 2000, expériences modélisables pour d'autres associations souhaitant pérenniser les "Nouveaux services emplois jeunes".

**Toutes les fiches peuvent être imprimées. Ce document est uniquement consultable sur Internet à l'adresse <http://www.place-publique.fr/portalej/index.html>**

GRASSET-MOREL Valérie

### **Emplois jeunes: l'Etat et la Caisse des dépôts et consignations signent une convention sur la consolidation du dispositif**

L'AEF, pp.1-3, 20/11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; MINISTERE EMPLOI SOLIDARITE ; CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS

Résumé : Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité a signé un nouvel accord cadre avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour aider les associations à consolider les activités des emplois-jeunes. Cet accord cadre précise trois axes de travail : 1 - il s'agit d'élaborer un cadre méthodologique de diagnostic des territoires en vue de son utilisation par les services de l'emploi ; 2 - Il s'agit de mettre au point un cahier des charges permettant la sélection d'opérateurs locaux disposant d'un savoir-faire démontré en matière d'accompagnement de projets économiques ; 3 - la CDC devra favoriser la mobilisation de l'ensemble des réseaux d'aide à la création d'activités économiques.

Contacts: ministère de l'Emploi et de la Solidarité, 01 44 38 20 61, [www.emploi-solidarite.gouv.fr](http://www.emploi-solidarite.gouv.fr)

Caisse des dépôts et consignations, 01 40 49 56 78, [www.caissedesdepots.fr](http://www.caissedesdepots.fr)

**Article - Réf. 06.05-REV**

RUSSO Pascale-Dominique;LANSADE Jessica

### **Trois ans de sursis pour les emplois-jeunes**

Le Monde initiatives, pp.8-9, 11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE ; RECIT EXPERIENCE ; FINANCEMENT ; FINANCEMENT PUBLIC

Résumé : Cet article fait le point sur les activités développées dans le cadre du programme NSEJ en précisant les modes de financement possibles pour pérenniser ces activités : autofinancement, financement public, partenariat entre le public et le privé. Cet article illustre ce dernier mode de financement par l'exemple de Vilcena à Vincennes qui a mis en place un service de transport employant 8

emplois-jeunes. Ce service est financé à 50% par les recettes et à 50% par des subventions. Un autre exemple vient illustré le propos : la création d'une ludothèque et la possibilité de pérennisation par le développement d'une Ludomobile, projet jugé plus rentable.

**Article - Réf. 06.05-REV**

ZADUNAYSKI Sandrine

**Emplois-jeunes : cerner les enjeux économiques pour pérenniser les activités**

Inffo flash, pp.12-14, 01/11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; REFLEXION

Résumé : Le co-financement des emplois-jeunes par l'Etat s'achèvera en 2002. depuis un an, les employeurs concernés travaillent sur la pérennisation des activités qu'ils ont créées ou développées. Ils doivent résoudre deux questions essentielle : comment faire vivre les activités sans la participation de l'Etat ? Comment faire en sorte que les emplois soient viables économiquement ?

**Article - Réf. 06.05-REV**

**L'avenir des emplois-jeunes**

Droits Des Jeunes, pp.2-3, 09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION

Résumé : Cet article présente le plan de consolidation du dispositif NSEJ et fait le point sur la pérennisation dans les différents secteurs : Education nationale, Collectivités locales, police et justice, associations.

**Article - Réf. 06.05-REV**

VRAY Dominique

**" Nouveaux services " : suivez le guide !**

Travail & Changement, pp.6, 05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; GUIDE ; RHONE-ALPES

Résumé : Aider les associations dans l'accompagnement et la pérennisation d'un projet de création ou de développement d'activités, grâce au recrutement d'un ou de plusieurs salariés dans le cadre du dispositif " Nouveaux services ", tel est l'objet du nouveau guide que vient réaliser Aravis en collaboration avec l'Afpa. Plus de 6000 emplois créées représentant près de 46 % des emplois occupés ... en Rhône-Alpes, le secteur associatif constitue le premier employeur de jeunes du programme " Nouveaux services ".

**Article - Réf. 06.05-REV**

DENIEUIL Pierre-Noël

**Les Emplois Jeunes dans la Loire: conditions de pérennité et perspectives de solvabilisation - Les articulations des secteurs marchand et non marchand**

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; LOIRE

Résumé : Ce document étudie les conditions de la pérennité des postes créés dans le cadre du dispositif " Nouveaux services - Emplois jeunes ". L'étude s'attache à montrer que ces emplois sont d'autant plus prometteurs qu'ils sont producteurs de lien social. Elle a été réalisée dans les collectivités locales et dans les associations. Ce rapport donne une liste commentée des critères de pérennité : l'ajustement nécessaire de l'emploi et de la structure, les partenariats et les réseaux, la formation et la professionnalisation, les espoirs de la demande sociale, la solvabilité par l'autofinancement, la solvabilité par l'utilité sociale. Il y a un bilan du dispositif dans la région Rhône-Alpes qui insiste sur le fait que les emplois se situent dans le registre de la proximité et sont ancrés dans le développement local. Des préconisations sont faites en fin de rapport.

**Rapport - Réf. 06.05-001**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité

**Nouveaux services emplois jeunes. Repères pour la pérennisation**

La Documentation française, pp.164, 1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION ; CREATION EMPLOI ; FINANCEMENT ; LEGISLATION

## REGLEMENTATION

Résumé : Qu'entend-on par pérennisation ? Quelles sont les premières initiatives prises pour pérenniser les activités créées dans le cadre du programme "Nouveaux services emplois jeunes" ? Quelles sont les questions qu'il faut se poser pour s'engager dans une démarche de pérennisation et permettre à l'activité de vivre au-delà des cinq années aidées par l'Etat ? A partir de l'expérience de plusieurs structures ou porteurs de projets, cet ouvrage vous propose des pistes de réflexion, des outils et des méthodes à adapter à votre propre démarche. Cette publication contient également un volet pratique avec des points de repères méthodologiques et des fiches techniques.

**Ouvrage - Réf. 06.05-002**

*MASSARD Christèle*

### **Guide pratique pour la pérennisation des activités et des services**

Plate-Forme Régionale de Professionnalisation Rhône-Alpes, pp.39, 04/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; FINANCEMENT ; CREATION EMPLOI ; CREATION ENTREPRISE ; FONDATION ; GUIDE ; RHONE-ALPES

Résumé : Ce guide s'adresse à tous les employeurs et futurs employeurs de jeunes dans le cadre du dispositif Nouveaux services emplois jeunes quel que soit leur statut et leur domaine d'activité. Il peut être utilisé dès sa phase de réflexion et de conception du projet (avant le recrutement) ou pour faire le point sur votre démarche de pérennisation. Il apporte des pistes de réflexion et des méthodes de travail. La première partie de ce guide est consacrée aux différentes voies de pérennisation repérées parmi les employeurs rencontrés (financement par le marché, recherche de partenariats financiers, mutualisation des emplois, valorisation des coûts évités). La deuxième partie rassemble des fiches techniques et pratiques (adresses utiles des DDTEFP, de la Caisse des Dépôts et des consignations, la fiscalité des associations, des adresses de fondations, les aides à la création d'activités et d'entreprise, les financements européens mobilisables).

**Ouvrage - Réf. 06.05-003**

*BARD Séverine;ZERGUIT Karim*

### **Rapport d'enquête sur la pérennisation des activités du programme nouveaux services emplois jeunes**

Comité de Bassin d'Emploi, pp.85, 2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ENQUETE

Résumé : Le ministère de l'emploi et de la solidarité a demandé au CLCBC de réaliser une étude sur la pérennisation du programme "Nouveaux services - Emplois jeunes". Dans ce rapport, les auteurs dressent un état des lieux sur les pratiques développées en matière de pérennisation sur plusieurs territoires du réseau des comités de bassin d'emploi. Ce rapport se compose de trois parties : 1 - appel des orientations, caractéristiques du programme ; 2 - Analyse globale : état des lieux depuis la phase d'émergence des projets aux réalités du terrain, intérêts et problématiques ; 3 - Analyse des facteurs engageant les processus de pérennisation. (Rapport disponible sur Internet [www.clcbe.com](http://www.clcbe.com))

**Rapport - Réf. 06.05-004**

*CIME*

### **Emplois-jeunes : des activités à pérenniser. Outils et expériences ... tirés de l'évaluation des projets financés par le programme PME emploi de la Caisse des Dépôts et Consignations**

Caisse des Dépôts et Consignations, pp.non paginé, 03/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; OUTIL PEDAGOGIQUE ; MEDIATION SOCIALE ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; METIER NTIC ; ACCOMPAGNATEUR PERSONNE AGEE ; ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE ; AGENT LOCAL DE MEDIATION SOCIALE ; AGENT PROXIMITE ET ENVIRONNEMENT ; EDUCATEUR ; ENVIRONNEMENT ; AGENT DE DEVELOPPEMENT ASSOCIATIF ; TRANSPORT ; METIER DE LA VILLE ; SPORT

Résumé : Ce document présente des problématiques de pérennisation et constitue une boîte à outils pour la pérennisation. Elle a été réalisée grâce à l'analyse de 200 projets de nouveaux services. Ce document est composé de 13 fiches d'expériences et de 13 fiches outils. Les fiches d'expériences sont structurées ainsi : description de la structure porteuse, résumé du projet, partenaires du projet, les outils utilisés, les trucs à retenir, description détaillée du projet, résultats et impacts attendus, pérennisation. Les fiches

outils sont les suivantes : Tableau de bord de l'activité ; Analyse des besoins de formation, Les projets à composante NTIC : typologie et critères de réussite ; Panorama des métiers NTIC ; Plan de lancement d'une nouvelle offre ; Concordance entre plan de formation et montée en charge de l'activité ; Livret d'accompagnement dans la professionnalisation ; Questions clés pour la conquête d'un marché ; Pré-diagnostic de l'action commerciale ; Démarche de soutien à la pérennisation pour les collectivités ; Etude d'un marché mixte public-privé ; Combinaison de fonctions et regroupements d'employeurs ; Démultiplication de nouvelles filières d'activité au sein d'un réseau ; Prise en compte de nouveaux besoins non solvables ; Formalisation d'un plan de formation.

**Ouvrage - Réf. 06.05-005**

UNCPPIE

### **La pérennisation des activités dans les associations de développement local. Nouveaux services - Emplois-jeunes**

Caisse des Dépôts et Consignations, pp.non paginé, 2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; DEVELOPPEMENT LOCAL ; EMPLOI JEUNE ; ASSOCIATION ; GUIDE

Résumé : Ce guide de professionnalisation et de pérennisation se compose de deux grandes parties : la démarche méthodologique et la présentation d'expériences.

La première partie comporte les fiches-outils synthétiques suivantes : La professionnalisation de l'activité ; La professionnalisation du jeune ; La professionnalisation de la structure ; Connaître avant d'agir : l'étude de marché et l'étude prévisionnelle ; Connaître pendant l'action : le tableau de bord annuel ; L'association, actrice économique ; Illustration sommaire d'une approche analytique ; Calcul du prix de vente d'une journée ; Evaluation : bases méthodologiques et termes techniques partagés ; Démarches de projet, démarche de programme : deux approches distinctes de l'évaluation ; Critères d'évaluation spécifiques à la dynamique "NS-EJ" ; La démarche d'évaluation : quelques exemples concrets.

Le deuxième partie regroupe des projets développés par les 40 associations sélectionnées par la Caisse des Dépôts et Consignations.

**Ouvrage - Réf. 06.05-006**

### **Jeunes acteurs du développement local. conditions d'émergence de l'initiative chez les jeunes, accompagnement, suivi des projets d'activité ... & réalisations en PACA**

Union des Foyers et services pour Jeunes Travailleurs, pp.89 (sans les annexes), 10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; CREATION EMPLOI ; INTERVIEW ; PERENNISATION ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; EMPLOI JEUNE ; DEVELOPPEMENT LOCAL

Résumé : La mission confiée par la DRTEFP PACA à l'UFJT est d'effectuer un repérage dans les départements de la région, des expériences menées et des méthodes utilisées dans le domaine de la création d'activités par les jeunes, et de contribuer à la mise en œuvre effective de la création des emplois par les jeunes eux-mêmes. La méthodologie de travail a été la suivante : Repérage des actions visant à favoriser la création d'activités par les jeunes eux-mêmes ; Développement régional du programme Interstices au sein du réseau ; Recueil de la parole des jeunes en situation de création.

Le présent rapport permet d'aborder les deux premières phases de cette démarche, c'est à dire le repérage des acteurs, et le développement d'Interstices, et de tirer, de la confrontation de ces analyses et pratiques, une série de constats, et de propositions d'actions.

**Rapport - Réf. 06.05-007**

### **Jeunes acteurs du développement local. conditions d'émergence de l'initiative chez les jeunes, accompagnement, suivi des projets d'activité ... & réalisations en PACA. Note de synthèses du rapport final**

Union des Foyers et services pour Jeunes Travailleurs, pp.13, 10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; CREATION EMPLOI ; PERENNISATION ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; EMPLOI JEUNE ; DEVELOPPEMENT LOCAL

Résumé : La mission confiée par la DRTEFP PACA à l'UFJT est d'effectuer un repérage dans les départements de la région, des expériences menées et des méthodes utilisées dans le domaine de la création d'activités par les jeunes, et de contribuer à la mise en œuvre effective de la création des emplois par les jeunes eux-mêmes. Synthèse.

**Rapport - Réf. 06.05-008**

### **L'avenir des nouveaux services et des emplois jeunes**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, pp.41, 06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; MESURES DISPOSITIFS EMPLOI FORMATION ; VALIDATION ACQUIS ; EMPLOI JEUNE ; FONCTION PUBLIQUE ; PROFESSIONNALISATION ; ASSOCIATION ; FORMATION ; COLLECTIVITE LOCALE

Résumé : Ce document se compose de 5 parties. La première dresse un bilan chiffré du programme. La deuxième présente de manière détaillée les nouvelles mesures de soutien au programme NSEJ : assurer un avenir professionnel aux jeunes entrés dans ce programme ; organiser une démarche de formation \_ professionnalisation ; Reconnaître et valider l'expérience professionnelle acquise dans l'activité exercée ; assurer l'avenir des nouveaux services. La troisième présente les mesures mises en place pour assurer l'avenir des nouveaux services dans les associations. La quatrième partie présente l'avenir des nouveaux services dans les collectivités locales et l'accès des jeunes à la fonction publique territoriale. La cinquième et dernière partie est constituée d'exemples de nouvelles activités.

**Ouvrage - Réf. 06.05-009**

### **La Région et les emplois-jeunes. Encart spécial "Projet d'activité"**

Conseil Régional PACA, pp.12, 09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; FINANCEMENT ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; CONSEIL REGIONAL ; EMPLOI JEUNE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; SPORT

Résumé : Cette plaquette présente les six mesures mises en place par La Région PACA pour appuyer la création d'emplois-jeunes : 1 - Abondement de la rémunération ; 2A - Aide au démarrage en investissement ; 2B - Aide au démarrage en fonctionnement ; 3 - Aide exceptionnelle pour l'encadrement ; 4 - Passeport emploi-jeune ; 5 - Aide à l'élaboration d'un véritable projet d'activité. Cette plaquette présente également les accords sectoriels en faveur des emplois-jeunes dans les collectivités territoriales et dans le secteur du sport et de l'animation. Pour terminer, deux pages sont consacrées au projet d'activité emploi-jeune qui vise à préparer au mieux la pérennisation de l'activité développée.

Cette plaquette est disponible à La Région, Cellule Emploi-jeune, tél. 04 91 57 55 47

**Ouvrage - Réf. 06.05-010**

### **Décret n° 2001-837 du 14 septembre 2001 modifiant le décret n° 97-954 du 17 octobre 1997 relatif au développement d'activités pour l'emploi des jeunes**

Journal Officiel, pp.14755-14756, 14/09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; FINANCEMENT PUBLIC ; REDUCTION TEMPS TRAVAIL ; DECRET

Résumé : Ce décret concrétise certaines mesures de consolidation des emplois-jeunes annoncées en juin 2001. Extraits : Deuxième alinéa de l'article 3 du 17 octobre 1997 "Pour chacun des postes, les conventions passées avec les organismes de droit privé à but non lucratif peuvent faire l'objet d'avenant prévoyant, au cours d'une durée additionnelle de trente-six mois, le versement d'une partie de l'aide initiale visée à l'alinéa précédent ainsi que l'octroi d'une prime de consolidation d'un montant maximum de 15 245 euros". Premier alinéa de l'article 6 du même décret "En cas de rupture avant terme d'un contrat à durée déterminée conclu en vertu des conventions mentionnées à l'alinéa précédent, l'aide prévue par les dites conventions peut, par dérogation au premier alinéa de l'article 3 de présent décret, continuer à être versée pendant une durée de soixante mois après la conclusion d'un nouveau contrat sur le thème poste de travail créé dans le cadre de ces conventions".

**Texte officiel - Réf. 06.05-REV**

CEDAET

### **De quoi dépend la pérennisation des nouvelles activités ?**

Nouveaux services emplois jeunes tourisme, pp.2-3, 09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; GUIDE ; FINANCEMENT ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Ce dossier pratique sur la pérennisation des activités s'adresse aux emplois-jeunes. Il se compose des 4 parties suivantes : 1 - Un texte général sur les pré-requis (motivation, engagement, qualité du service, etc.) ; 2 - D'une recette pour calculer le coût d'un poste de travail ; 3 - D'un plan de

communication pour valoriser le nouveau service ; 4 - Des financements possibles et des démarches à effectuer ; Un carnet d'adresses d'organismes.

**Article - Réf. 06.05-REV**

### **Une nouvelle page du plan "Nouveaux services - Emplois jeunes"**

Diagonales. Journal interne, pp.4, 07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ASSOCIATION ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; SYNTHESE

Résumé : Lancé il y a trois ans, le programme "Nouveaux services -Emplois jeunes" bénéficie d'un ensemble de mesures destinées à confirmer son succès dans la durée. cet article fait la synthèse de ces mesures présentées le 6 juin 2001.

**Article - Réf. 06.05-REV**

### **Plan de consolidation des emplois-jeunes 2002-2006**

Liaisons Sociales Quotidien, pp.1-11, 21/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; FORMATION

Résumé : Le plan de consolidation des emplois-jeunes annoncé le 6 juin 2001 par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Elisabeth Guigou, représente un engagement supplémentaire de l'Etat de 40 milliards de francs sur cinq ans, avec le recrutement dès 2002 de 10000 nouveaux emplois-jeunes. L'engagement financier au titre du programme de consolidation serait inférieur à ce qu'aurait coûté une pérennisation générale des 350000 emplois-jeunes ; il excède en revanche les moyens qu'aurait nécessité une simple gestion du plan initial. Trois objectifs sont visés par le plan : ne laisser sortir aucun jeune du programme sans garantie de formation, assurer le maintien des activités qui ne sont pas encore totalement autofinancées, et poursuivre la dynamique d'émergence des nouveaux services en 2001 et 2002.

**Article - Réf. 06.05-REV**

### **Le gouvernement présente son plan de consolidation des emplois-jeunes**

Info flash, pp.4-5, 15/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE EMPLOI ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Le 6 juin 2001, le gouvernement a présenté les mesures destinées à consolider les emplois-jeunes créés en 1997 pour une durée de cinq ans. Ces mesures s'articulent autour de deux priorités : assurer l'avenir professionnel des jeunes et consolider les emplois créés.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*FRANCHET Sandrine*

### **Emplois-jeunes. Enfin des mesures pour leur avenir**

Entreprise & carrières, pp.16, 12/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; FINANCEMENT

Résumé : La ministre de l'Emploi, Elisabeth Guigou, a présenté le train des mesures attendues depuis le mois d'octobre 2000, destinées à assurer l'avenir professionnel des jeunes, ais aussi celui des nouveaux emplois créés dans le cadre du dispositif. Synthèse.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*MANDRAUD Isabelle;PHELIPPEAU Marie-Laure*

### **Le maintien d'un grand nombre d'emplois-jeunes coûtera 40 milliards de francs sur cinq ans**

Le Monde, pp.1, 08/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE EMPLOI ; AIDE EDUCATEUR ; EDUCATION NATIONALE ; ADJOINT SECURITE ; FINANCEMENT

Résumé : Six ministres ont présenté le 6 juin 2001 le plan de pérennisation des emplois-jeunes qui avaient été créés en 1997. 40 milliards de francs leur seront consacrés sur cinq ans, l'essentiel (28 milliards) allant aux aides-éducateurs de l'Education nationale et aux adjoints de sécurité (police). La majorité des syndicats dénonce le maintien d'emplois précaires et plaide pour l'intégration de ces jeunes

dans la fonction publique.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*DELGADO Catherine; GIRARD Delphine*

**Les emplois-jeunes coûteront à l'Etat 105 milliards de francs de 2002 à 2006**

La Tribune, pp.1, 07/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE EMPLOI ; FINANCEMENT

Résumé : Synthèse du plan de consolidation des emplois-jeunes qui a représenté un effort financier supplémentaire de 40 milliards pour les cinq années à venir. En 2002, 10000 emplois-jeunes seront créés.

**Article - Réf. 06.05-REV**

**Communiqué : plan du gouvernement pour assurer l'avenir des Nouveaux services et des emplois jeunes**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, pp.1-4, 06/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE EMPLOI ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Le 6 juin 2001, le gouvernement a présenté les mesures destinées à consolider les emplois-jeunes créés en 1997 pour une durée de cinq ans. Ces mesures s'articulent autour de deux priorités : assurer l'avenir professionnel des jeunes et consolider les emplois créés. Ce document est le communiqué officiel.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*GRASSET-MOREL Valérie*

**Emplois jeunes: 40 milliards de francs sur cinq ans seront consacrés à des mesures nouvelles**

L'AEF, pp.1-2, 06/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; FINANCEMENT

Résumé : "Tous les jeunes du programme 'nouveaux services, emplois jeunes' et ceux qui y entrent se verront proposer un emploi durable." C'est ce qu'a affirmé Elisabeth Guigou, ministre de l'Emploi et de la Solidarité, qui, entourée de cinq ministres concernés par la mise en oeuvre du dispositif, présentait le 6 juin 2001, le plan du gouvernement sur l'avenir des emplois jeunes. Sur trois ans - en 2001, 2002 et 2003 -, 73 milliards de francs (11,13 milliards d'euros) seront consacrés aux emplois jeunes dans la continuité des financements actuels. Ces derniers, d'environ 24 milliards de francs par an, iront jusqu'à 25 ou 25,5 milliards en 2002, année qui doit représenter un pic avant une "décrue" du dispositif. Aux 73 milliards de francs s'ajoutent 40 milliards sur 5 ans consacrés à des mesures nouvelles. En 2002, dix mille postes supplémentaires d'emplois jeunes seront créés dans les associations et les collectivités locales. Les nouvelles aides accordées par l'Etat aux associations et aux collectivités seront "gérées par un fonds interprofessionnel dont la gestion sera déconcentrée".

**Article - Réf. 06.05-REV**

*WENZ-DUMAS François; LEBEGUE Thomas*

**Elisabeth Guigou annonce des mesures de "consolidation". Emplois-jeunes : le contrat renouvelé**

Libération, pp.1-2, 06/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; LEGISLATION REGLEMENTATION ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Les auteurs signalent que le ministre de l'Emploi et les ministres concernés, notamment Jack Lang et Daniel Vaillant, présenteront un plan de consolidation des emplois-jeunes. Selon une enquête de septembre 2000, 20% de ceux qui résilient leur contrat emploi-jeune le font pour cause de réussite à un concours administratif: deux sur trois des démissionnaires expliquent que d'être aide-éducateur ne les a pas aidés à préciser leur projet professionnel. Le plan de "consolidation" devrait "mettre l'accent sur l'obligation d'offrir aux jeunes une formation qui leur permette de réussir un concours administratif ou de trouver un emploi à durée indéterminée avant la fin de leur contrat".

**Article - Réf. 06.05-REV**

*SAHUC Stéphane*

### **Que deviendront les emplois-jeunes ?**

L'Humanité Hebdo, pp.1-3, 31/05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE ; EMPLOI JEUNE ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR

Résumé : L'Humanité pose la question du devenir des emplois-jeunes. Dans cet article l'auteur dresse un rapide bilan du dispositif NSEJ et présente les possibilités de pérennisation annoncées par les institutions et les politiques.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*VIEU Marie-Pierre*

### **Emplois-jeunes "La gauche ne peut pas faire machine arrière"**

L'Humanité Hebdo, pp.1-2, 31/05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE ; EMPLOI JEUNE ; CGT

Résumé : L'Humanité pose la question du devenir des emplois-jeunes. Le gouvernement devrait annoncer un plan sur la pérennisation de ces emplois, et le quotidien se demande ce qu'attendent les ministres alors que le dispositif arrive à son terme. Au parti communiste Marie-Pierre Vieu, membre du collège exécutif, en charge du projet Jeunes et citoyens explique que la gauche ne peut revenir en arrière. "Le dispositif a permis de mordre sur la pauvreté et la précarité des jeunes et il a favorisé la croissance. C'est pourquoi, pour les communistes, il est primordial d'aller au bout de cette démarche et d'atteindre les objectifs initiaux". Elle annonce le 12 juin une réunion de travail qui doit préparer une rencontre nationale à la rentrée des emplois-jeunes. La CGT organise un pique-nique le 16 juin pour interpellier les pouvoirs publics.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*LEBEQUE Thomas*

### **Cinq ans et puis après. Un collectif de Seine-Saint-Denis cherche comment pérenniser les emplois-jeunes**

Libération, pp.1, 21/05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; ENQUETE ; INTERVIEW ; SEINE-SAINT-DENIS

Résumé : Enquête et interviews auprès d'emplois-jeunes de Seine-Saint-Denis qui cherchent à pérenniser leur activités et présentation du collectif emplois-jeunes.

Contact : [www.emploijeune-idf.org](http://www.emploijeune-idf.org) et [collectifemploijeunesaintdenis@hotmail.com](mailto:collectifemploijeunesaintdenis@hotmail.com)

**Article - Réf. 06.05-REV**

*GRASSET-MOREL Valérie*

### **La CFDT fait des propositions de pérennisation des emplois-jeunes dans les trois secteurs du programme**

L'AEF, pp.1-2, 14/05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; CFDT ; EDUCATION NATIONALE ; EMPLOI JEUNE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; ENQUETE ; ASSOCIATION

Résumé : Un guide sur les droits des "emplois-jeunes", une pétition pour réclamer l'ouverture de négociations, des rassemblements sur l'ensemble du territoire: la campagne de la CFDT pour obtenir la pérennisation des emplois-jeunes est lancée. La campagne est engagée sur le thème: "Un métier durable pour chaque emploi-jeune" dans les trois secteurs concernés par le programme: les collectivités territoriales, l'Education nationale et les associations. La CFDT demande l'ouverture de négociations, "sur la base d'une évaluation précise des emplois par secteur professionnel". "Trop d'incertitudes demeurent pour la majorité des emplois-jeunes", déclare la CFDT qui cite à l'appui les résultats d'une enquête qu'elle a menée auprès de 4 000 jeunes. "49% des jeunes interrogés ignorent ce que deviendra leur emploi à la fin du contrat", et "68% estiment que l'activité exercée correspond à un vrai besoin". En outre, "77% considèrent travailler dans une activité nouvelle ou insuffisamment assurée". S'agissant de leurs droits, "42% des jeunes souhaitent une amélioration de salaire" et "77% ont un projet de formation professionnelle", mais celle-ci "n'est totalement prise en charge que pour 36% d'entre eux".

Contact: Thierry Mestre, chargé des relations presse et de la communication, tél. : 01 42 03 80 06 ([www.cfdt.fr](http://www.cfdt.fr))

**Article - Réf. 06.05-REV**

VEGA Marie-Pierre

**Emplois-jeunes : comment s'en sortir ?**

Entreprise & carrières, pp.17, 17/04/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION

Résumé : Dans moins de deux ans, les premiers contrats emplois-jeunes arriveront à leur terme. D'ores et déjà se pose la question de la pérennisation des postes et du devenir professionnel des 268000 jeunes engagés dans le dispositif.

**Article - Réf. 06.05-REV**

SEURET Franck

**Emplois-jeunes. Cinq ans et après ?**

Alternatives économiques, pp.46-51, 03/2001

Descripteurs : PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR ; ADJOINT SECURITE ; SECURITE ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; FONCTION PUBLIQUE ; ASSOCIATION

Résumé : Fin 2002, les premiers contrats arriveront à leur terme. Se pose, dès à présent, la question de l'avenir professionnel des jeunes et de la pérennisation des emplois créés. Tour d'horizon secteur par secteur.

**Article - Réf. 06.05-REV**

LEBAUBE Alain

**Des milliers d'emploi-jeunes sont déjà passés dans le secteur privé**

Le monde économie, pp.1, 23/01/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EDUCATION NATIONALE ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Le dispositif conçu par Martine Aubry arrive à échéance en 2002. La reprise de l'emploi ouvre les portes des entreprises à ces moins de 25 ans aujourd'hui majoritairement employés par les ministères de l'Education nationale et de l'Intérieur. Mais le transfert n'est pas toujours facile: certains jeunes s'inquiètent des conditions de travail qui leur sont offertes par le secteur privé.

**Article - Réf. 06.05-REV**

PERUCCA Brigitte

**Emplois-jeunes : les maires recherchent des solutions de sortie, sans dommage, du dispositif**

Les Echos, pp.1, 19/01/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; COLLECTIVITE TERRITORIALE

Résumé : Les maires espèrent sortir sans dommage du dispositif grâce à la croissance ... et à un coup de pouce de l'Etat. Sur les quelque 300 000 jeunes qui occupent actuellement un tel poste, près d'un quart a été recruté par les collectivités.

**Article - Réf. 06.05-REV**

**Emplois-jeunes : 56% des sortants trouvent un travail**

Le figaro, pp.1, 11/01/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; STATISTIQUE ; EMPLOI JEUNE

Résumé : "Près de trois ans après la mise en place des emplois-jeunes, 27000 jeunes embauchés entre octobre 1997 et 1999 (hors Education nationale et police) étaient sortis du programme, à la fin du 1er semestre 2000, soit 21% de l'effectif total. Parmi eux 56% ont repris immédiatement un emploi salarié, 32% se sont retrouvés au chômage et 6% ont suivi une formation."

**Article - Réf. 06.05-REV**

**Les titulaires d'emplois jeunes ne se voient pas fonctionnaires**

Le Monde, 27/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ;

#### ENQUETE

Résumé : Cet article reprend une étude de l'UNSA (2ème syndicat de la fonction publique), qui affirme que 80% des emplois jeunes ne souhaitent pas devenir fonctionnaire. Cette étude dresse aussi le portrait robot de l'emploi jeune : 1 femme (62,6%) âgée en moyenne de 24 ans et titulaire du bac. Cette même étude dénonce comme celle des sénateurs le manque de formation des emplois jeunes.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*PERRUCA Brigitte*

#### **Pérennisation des emplois jeunes : Le PC et les Verts font monter la pression**

Les Echos, 25/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; EDUCATION NATIONALE ; POLICE NATIONALE ; LA POSTE ; SNCF ; BILAN ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; AIDE EDUCATEUR ; COLLECTIVITE LOCALE

Résumé : Cet article expose l'inquiétude qui monte dans l'Education Nationale, les associations et les collectivités locales au sujet de la pérennisation des emplois jeunes. Alors que le gouvernement s'apprête à présenter un plan de pérennisation, le Parti Communiste fait des demandes : l'instauration d'un fonds d'accès à l'emploi stable, un suivi individuel pour accompagner l'emploi jeune jusqu'à son insertion professionnelle. Le SNES de son côté évoque le fait qu'entre un tiers et la moitié des aides-éducateurs ne suivent aucune formation. Le gouvernement rejette l'idée d'une aide générale dégressive. De son côté le ministère de l'Emploi et de la Solidarité annonce que 55% des services créés par les associations sont solvables, et préconise des concours " aménagés " pour faciliter l'accès des emplois jeunes dans les collectivités territoriales. 75% des aides éducateurs se disent inquiets sur leur avenir, ce taux est de 54% chez les emplois jeunes se trouvant dans les collectivités territoriales, et il est plus faible encore chez ceux se trouvant en poste dans des associations. 65 % des emplois jeunes des établissements publics (la poste, la SNCF, etc..) indiquent qu'ils n'ont suivis " aucune formation prévue ", 50% des emplois jeunes dans les collectivités territoriales sont dans le même cas. On trouve aussi des " sans formation " : près de 30% dans l'Education Nationale, près de 50% dans la Police, près de 40% dans les associations.

**Article - Réf. 06.05-REV**

#### **Les sénateurs s'inquiètent du dispositif de sortie des emplois-jeunes**

Le Monde, pp.1, 12/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; BILAN ; POLITIQUE NATIONALE

Résumé : Le rapport du Sénat sur le dispositif " emplois jeunes " est assez mitigé. D'un côté, il a fait ses preuves, de l'autre il suscite des inquiétudes. Ainsi 75% des emplois jeunes en poste se trouvaient préalablement au chômage, et il semble que la majorité d'entre eux ne sont pas déçus. . A côté de cela le rapport relève les " points négatifs " : l'impératif de formation des emplois jeunes souvent passé au second plan, alors que près d'un quart des titulaires ne possède aucune qualification, mais aussi les difficultés émanant de leur statut juridique incertain (recrutés sous contrat privé par des personnes morales de droit public), et pour finir le coût du dispositif. A l'heure actuelle, seulement 16% des titulaires sont sortis du dispositif et la solvabilisation de leurs missions par les usagers est loin d'être garantie. Ce rapport souligne aussi, que le mécanisme des conventions emplois-jeunes ne connaît pas de limitation légale de durée, et demande donc que ce dispositif soit abrogé dès octobre 2002 et que des passerelles soient créées entre les emplois jeunes et le secteur privé.

**Article - Réf. 06.05-REV**

#### **Le Sénat presse le gouvernement de préparer la sortie des emplois jeunes**

Les Echos, pp.1, 12/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; BILAN ; POLITIQUE NATIONALE

Résumé : Le Sénat dans son rapport qui a paru le 11 octobre 2000 reproche au gouvernement de n'avoir préparé aucune solution de transition pour les 250 000 emplois jeunes. Le rapport indique aussi que les jeunes sont majoritairement satisfaits de l'expérience mais s'inquiètent de leur devenir à l'issu du programme. Il semble que les formations qui leur sont offerts sont difficiles d'accès, tardives et souvent inadaptées. Les employeurs, eux, ne sont pas incités à préparer la pérennisation des emplois et beaucoup " semblent s'en tenir à une simple anticipation de la prolongation des aides publiques ". La

commission du Sénat demande que des passerelles entre les emplois jeunes et le secteur privé, soient préparées en collaboration avec les partenaires sociaux. Elle propose aussi d'offrir une aide aux entreprises qui recruterait en CDI un jeune avant la fin de son contrat emploi jeune.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*MANDRAUD Isabelle*

**Le gouvernement cherche à pérenniser des emplois jeunes**

Le Monde, pp.1, 07/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE

Résumé : La question de la pérennisation des emplois jeunes a fait l'objet le jeudi 5 octobre 2000 de la réunion hebdomadaire des ministres. Lors de cette réunion chaque ministre, que se soit dans le Tourisme, l'Environnement, la Solidarité, la Justice, l'Agriculture, l'Education Nationale, La Police, à plaidé pour ses secteurs. Il semble que dans les collectivités locales et le service public, le gouvernement travaille à la reconnaissance d'un certain nombre de métiers. Les initiatives de l'Education Nationale pour trouver des débouchés dans des entreprises privées ne seront évidemment pas suffisantes, c'est pourquoi comme dans la Police ou la Fonction Publique Territoriale, les concours devront être élargis. Pour faciliter leur accès, le gouvernement réfléchit aussi à des outils, tel qu'une aide à la formation ou la validation des acquis. Un des critères discriminants repose sur le niveau de richesse de la commune. Pour pallier à cela, le principe de conventions pluriannuelles entre l'Etat et les municipalités, a été avancé. Le même principe pourrait être utilisé pour certains postes dans les associations.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*CORNUDET Cécile*

**Pérennisation des emplois-jeunes : le gouvernement bute sur le coût**

Les Echos, pp.1, 06/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; POLITIQUE NATIONALE

Résumé : L'essentiel de la réunion hebdomadaire des ministres du 5 octobre 2000 a été monopolisé par la question : les 276 000 emplois jeunes ne risquent-ils pas de se retrouver sans travail lorsque le programme prendra fin ? Il semble que le programme "Nouveaux emplois, Nouveaux services", avec les 35 heures, soit l'un des principaux dossiers sur lequel le Premier Ministre compte s'appuyer pour présenter en 2002 un bilan social de son action. Martine Aubry affirme ainsi que dans le secteur le plus difficile, celui des associations, 55% des emplois jeunes sont d'ores et déjà "solvabilisés". Mais pérenniser ces emplois coûte cher. Pour ne pas concurrencer des emplois existants, ces contrats ont été créés sur des créneaux nouveaux et le plus souvent par des employeurs qui n'auraient jamais pu les assumer sans une aide massive de l'Etat. Faire vivre ces contrats au delà des 5 ans passera donc par des créations de postes, des actions de formation, ou encore des coups de pouce financiers au employeurs le plus en difficulté. Pour trancher sur le coût de cette pérennisation, un comité interministériel a été programmé. En attendant, le gouvernement étudie les pistes peu dévoreuses de crédit, comme l'introduction dans la grille des collectivités territoriales de nouveaux métiers, correspondant à ceux occupés par les emplois jeunes et accessible bien évidemment par concours. Les jeunes pourraient alors profiter des redéploiements qui doivent avoir lieu dans le cadre du passage au 35 heures ou des départs en retraite.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*SAHUC Stéphane*

**Emplois jeunes : leur avenir sous le couperet de la solvabilité**

L'Humanité Hebdo, 10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; BILAN ; COLLECTIVITE LOCALE/COLLECTIVITE TERRITORIALE ; ASSOCIATION ; EDUCATION NATIONALE ; LA POSTE ; POLICE NATIONALE ; JUSTICE ; NIEVRES ; COLLECTIVITE LOCALE

Résumé : L'ambition du plan " nouveaux services emplois jeunes " prévoyait la création de 700 000 postes : 350 000 dans le public, 350 000 dans le privé. Seul le volet public a été inscrit dans la Loi. A la fin de septembre 2000, ce dispositif avait permis le retour ou l'accès à l'emploi de 276 000 jeunes : 72 000 dans les associations, 58 000 dans les collectivités locales , 75 000 dans l'Education Nationale, 28 000 dans les établissements publics, 20 000 dans la Police Nationale, 2 000 dans la Justice. Près de 40 000

jeunes ont rompu leur contrat avant terme. Les premiers bénéficiaires sortent du dispositif en 2002, l'estimation est que ce sont 20 personnes par trimestre qui se porteront sur le marché du travail. Les associations s'inquiètent car, créatrices de la majorité des postes, ceux-ci ne sont pas parfois économiquement rentables, mais ont une réelle utilité sociale.

**Article - Réf. 06.05-REV**

FRANCHET Sandrine;BRUGVIN Emmanuel

**Quel avenir pour les emplois jeunes ?**

Entreprise & carrières, pp.1, 12/09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; EVOLUTION ; VALIDATION ACQUIS ; PROFESSIONNALISATION

Résumé : Instaurés fin 1997 pour cinq ans, les premiers emplois-jeunes arriveront à échéance en 2002. La question de l'avenir des emplois jeunes à partir de 2002 est triple : l'aide de l'Etat va-t-elle être reconduite ou supprimée après 2002 ? Les activités nouvelles créées sont-elles viables ? Que deviendront les emplois jeunes ? Seront-ils reclassés ? Professionnalisés ? Pourront-ils faire valider leurs acquis professionnels ? C'est à ces interrogations que l'article tente de répondre.

**Article - Réf. 06.05-REV**

SCHWARTZ Bertrand;GAUTIER-ETIE Françoise

**Agent de médiation sociale : l'action de "Moderniser sans exclure"**

Actualité de la formation permanente, pp.19-25, 09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; AGENT DE MEDIATION ; SOCIAL ; VALIDATION ACQUIS ; PERENNISATION

Résumé : Sollicitée par les collectivités territoriales dans le cadre du dispositif " Nouveaux services emplois jeunes ", l'association MSE (Moderniser sans exclure) mène une recherche action sur les missions de médiation sociale et leurs conditions de pérennisation. Travail sur les représentations des missions confiées aux jeunes, co-construction du dispositifs entre employeurs, encadrants, jeunes et formateurs, organisation d'une formation qualifiante inspirée des principes de la pédagogie par objectifs et des nouvelles qualifications sont les éléments constitutifs d'une démarche qui vise à mettre en évidence l'utilité sociale des missions des jeunes, à travers un changement d'organisation de travail. Cet article est complété par un entretien où Bertrand Schwarz analyse la valeur ajoutée de sa démarche. (Résumé tiré d'Actualité de la Formation Permanente).

**Article - Réf. 06.05-REV**

DHARREVILLE Pierre

**Le PCF travaille à pérenniser les emplois-jeunes**

L'Humanité, pp.2, 26/05/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION

Résumé : Lancement de l'initiative nationale du Parti Communiste Français pour la pérennisation des emplois jeunes. Pour les communistes, il est nécessaire d'élargir le cadre et de renforcer les moyens d'un dispositif actuel jugé trop "modeste".

**Article - Réf. 06.05-REV**

FAIRISE Anne

**Le "Monsieur plus" de la solidarité**

Liaisons Sociales Magazine, pp.1, 05/2000

Descripteurs : ECONOMIE SOCIALE ; ECONOMIE SOLIDAIRE ; EMPLOI PROXIMITE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Présentation de Guy Hascoët, le secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire.

**Article - Réf. 06.05-REV**

BARIET Anne

**Economie solidaire. Un secteur en croissance, mais en panne de moyens**

Entreprise & carrières, pp.13, 17/04/2000

Descripteurs : ECONOMIE SOLIDAIRE ; ECONOMIE SOCIALE ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION ; EMPLOI JEUNE ; EMPLOI PROXIMITE

Résumé : Solvabiliser, pérenniser, professionnaliser : tout reste à faire pour développer le secteur des services et répondre à des besoins que ni l'Etat, ni les entreprises ne satisfont. Une mission de taille pour le nouveau secrétaire d'Etat à l'Economie solidaire, Guy Hascoët.

**Article - Réf. 06.05-REV**

**Interview de Guy Hascoët : "la qualité des nouvelles activités est liée à un niveau élevé de qualification"**

Info flash, pp.1, 3, 16/04/2000

Descripteurs : ECONOMIE SOCIALE ; ECONOMIE SOLIDAIRE ; EMPLOI PROXIMITE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; VALIDATION ACQUIS ; RECONNAISSANCE ACQUIS ; INTERVIEW

Résumé : Guy Hascoët a été nommé le 27 mars 2000, Secrétaire d'Etat à l'Economie Solidaire auprès du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité. Il est chargé à ce titre, de développer l'économie sociale et solidaire par des mesures intéressants la vie associative, la coopération, la mutualité, les nouvelles formes d'activités et de partenariat ainsi que l'innovation économique et sociale. Dans cette interview, il indique comment il compte soutenir la professionnalisation et la pérennisation des acteurs des nouvelles activités ( mise en place de dispositifs de reconnaissance des qualifications), les financements envisagés, les modifications à apporter dans l'organisation de l'économie solidaire.

**Article - Réf. 06.05-REV**

**Le gouvernement prend pied dans l'archipel" de l'économie solidaire**

Le Monde, pp.9, 05/04/2000

Descripteurs : ECONOMIE SOLIDAIRE ; ECONOMIE SOCIALE ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION ; EMPLOI PROXIMITE ; ENTREPRISE INSERTION ; EMPLOI JEUNE ; ASSOCIATION

Résumé : La nomination de Guy Hascoët au poste de secrétaire d'Etat chargé de l'économie solidaire soulève de multiples interrogations sur le contenu de ce nouveau portefeuille ministériel. L'économie solidaire englobe les mutuelles, coopératives et associations ; ces structures emploient 10% de la main-d'œuvre française. L'économie solidaire est davantage tournée vers la lutte contre l'exclusion et réunit des activités comme les entreprises d'insertion ou les clubs d'investissement à visée sociale. D'anciens chômeurs témoignent de l'aide apportée par l'épargne solidaire dans leur re-conquête d'une activité. Le Nord-Pas-de-Calais, qui se veut un laboratoire d'innovation sociale, a développé une caisse solidaire de soutien à l'emploi. Dans un entretien, Guy Hascoët précise ses ambitions et annonce un projet de loi.

**Article - Réf. 06.05-REV**

*PERUCCA Brigitte*

**Des inquiétudes commencent à poindre sur la pérennisation des emplois jeunes**

Les Echos, pp.1, 01/03/2000

Descripteurs : EMPLOI JEUNE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; PERENNISATION

Résumé : Sur 226 000 emplois jeunes créés, 134 000 l'ont été dans les collectivités locales et les associations. Un bon nombre de ces "nouveaux emplois, nouveaux services", bien qu'étant d'utilité sociale, seront impossible à solvabiliser.

**Article - Réf. 06.05-REV**

## 4 - Financement

CIME

### **Capitalisation des projets Nouveaux services -Emplois jeunes financés par la Caisse des Dépôts et Consignations. Extraits du reporting**

Caisse des Dépôts et Consignations, pp.4, 01/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; FINANCEMENT ; PERENNISATION ; STATISTIQUE ; DEVELOPPEMENT LOCAL ; METHODOLOGIE

Résumé : Le CIME s'est vu confié l'évaluation des quelques 200 premiers projets soutenus par la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre du protocole d'accord signé avec le Ministère de l'Emploi et de la Solidarité et le Ministère des finances. L'objectif de cette mission était de repérer des initiatives et des méthodologies qui pourraient servir de base à la boîte à outils de pérennisation. La mission a porté sur 187 dossiers financés par la CDC et ses directions régionales. Ce document présente : La ventilation des projets retenus par secteurs d'activité et par modes de pérennisation envisageables ; Les impacts attendus des projets sur le développement local, sur le secteur social et sur la création d'activité ; Les types d'études définies par la convention avec la CDC et les points visés par l'étude et les méthodes.

**Rapport - Réf. 06.03-001**

### **Pays de la Loire: une aide de 3200 euros pour embaucher un emploi jeune en CDI**

L'AEF, pp.1-2, 29/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PAYS DE LA LOIRE ; FINANCEMENT ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; REGION

Résumé : Le conseil régional des Pays de la Loire souhaite aider les emplois jeunes à se reconvertir, d'abord par un accès à une prestation de conseil et d'orientation, puis avec la possibilité de choisir une formation qualifiante ou un accès direct à un emploi du secteur marchand avec le "contrat 3200". Ce "contrat 3200" consiste à donner à une entreprise du secteur marchand qui embauche un emploi jeune (titulaire de trois ans d'ancienneté) en contrat à durée indéterminée une aide de 3200 euros. La DM2 prévoit pour l'année 2001 une enveloppe de 2 MF (millions de francs) pour ce nouveau contrat. Cette aide sera doublée si le jeune embauché a au maximum une qualification de niveau V (CAP-BEP).

Concrètement, au-delà de la troisième année de contrat, l'emploi jeune se verra proposer des prestations (financées par la région) de conseil et d'orientation, et notamment un bilan de compétences, qui sera effectué par des organismes comme les PAIO. Ensuite il aura le choix entre un accès direct à l'emploi dans le secteur marchand, facilité par l'aide forfaitaire de 3200 euros, ou l'accès à une formation qualifiante dans le cadre des dispositifs de droit commun mis en œuvre par la région.

Contact: Conseil régional des Pays de la Loire, service communication,  
Séverine Hamon, 02 40 41 40 62, Severine.hamon@paysdelaloire.frou Gwenola  
Huet, 02 40 41 36 05, Gwenola.huet@paysdelaloire.fr

**Article - Réf. 06.03-REV**

## 5 - La pérennisation par secteur d'activité

### A - Education nationale

#### **Conventions générales de partenariat avec le monde professionnel**

Bulletin Officiel du Ministère de l'éducation nationale et du Ministère de la re, pp.74, 15/03/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; AIDE EDUCATEUR ; EDUCATION NATIONALE ; PARTENARIAT ; PERENNISATION

Résumé : Le BO (bulletin officiel) de l'Education nationale spécial n°5 du 15 mars 2001 rassemble les conventions de partenariat conclues par le ministère avec des branches professionnelles ou des entreprises depuis le 23 novembre 2000, ainsi que les accords et conventions de partenariat relatifs à l'insertion des aides éducateurs conclus le 13 décembre 2000.

Les accords cadres et conventions de partenariat relatifs à l'insertion des aides éducateurs ont été conclus le 13 décembre 2000. Ces documents "contribuent à la mise en œuvre d'aides à l'élaboration de projets professionnels, d'actions de formation qualifiante et de dispositifs de certification". Ils concernent le CNAM (Conservatoire national des arts et métiers), DECLICS (association pour le Développement de l'emploi par la culture et les loisirs et pour l'innovation culturelle et sociale), France initiative réseau, la FOEVEN (Fédération des œuvres éducatives et de vacances de l'Education nationale), le Groupement des mousquetaires, le groupe Suez-Lyonnaise des Eaux, l'entreprise Schneider Electric, les sociétés Picard, Widil et Matis.

Contact: [www.education.gouv.fr/bo/2001/2/som.htm](http://www.education.gouv.fr/bo/2001/2/som.htm)

**Texte officiel - Réf. 06.01.01-002**

#### **Aides éducateurs : Air France satisfaite des jeunes embauchés**

L'AEF, pp.1-2, 20/07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR ; PERENNISATION ; ENTREPRISE ; FORMATION INTERNE

Résumé : Air France et l'Education nationale ont passé un accord qui prévoit l'embauche par Air France de 1000 emplois jeunes sur trois ans. 165 jeunes ont déjà été recrutés. Les aides éducateurs sont embauchés sur des postes d'accueil principalement et ils ont suivi une formation interne.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

#### **Aides éducateurs : les entreprises rencontrent des difficultés pour respecter les conventions d'embauches passées avec l'Education nationale**

L'AEF, pp.1-3, 19/07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; EDUCATION NATIONALE ; PARTENARIAT ; TRAVAIL TEMPORAIRE ; ENTREPRISE ; ASSOCIATION ; AIDE EDUCATEUR

Résumé : L'AEF a interrogé plusieurs des entreprises et une association parmi celles qui ont passé avec le ministère de l'Education nationale des conventions visant à embaucher des aides éducateurs ou à les aider à trouver un emploi. Elles expliquent ce qu'elles ont fait jusqu'à présent et quelles difficultés elles ont pu rencontrer. Sont ainsi interrogés les organismes suivants : Schneider (industrie) ; DECLICS (développement artistique) ; Picard (commerce) ; ACCOR (service), ADIA (Intérim).

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*PHELIPPEAU Marie-Laure*

#### **Le gouvernement tente d'assurer l'avenir professionnel des aides-éducateurs**

Le Monde, pp.1, 04/07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EDUCATION NATIONALE ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; VALIDATION ACQUIS ; FORMATION PROFESSIONNELLE ; AIDE EDUCATEUR

Résumé : Au terme de leur contrat de cinq ans, les 70 000 emplois-jeunes recrutés dans l'Education nationale depuis 1997 verront l'accès aux concours d'enseignants facilité, grâce à la validation de leur expérience. Jack Lang veut rattraper le retard en matière de formation et multiplier les contrats avec les entreprises.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

**Insertion des jeunes: nouveau partenariat entre la direction régionale de Citroën et les académies de Bordeaux, Poitiers, Limoges et Toulouse**

L'AEF, pp.1, 25/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EDUCATION NATIONALE ; PERENNISATION ; PARTENARIAT ; ENTREPRISE ; RECONNAISSANCE ACQUIS ; BORDEAUX ; TOULOUSE ; AIDE EDUCATEUR ; POITIERS ; LIMOGES

Résumé : Les rectorats de Bordeaux, Poitiers, Limoges et Toulouse et la direction régionale de Citroën qui couvre les régions correspondantes, ont signé à Bordeaux le 22 juin 2001 une convention de partenariat afin d'insérer les jeunes diplômés dans les entreprises représentant la marque Citroën. Cette convention fait suite à l'accord national conclu par le groupe PSA avec le ministère de l'Education nationale en novembre 2000. Il a été précédé début 2001 d'un partenariat des deux marques (Peugeot et Citroën) avec les académies de Brest, Caen et Nantes.

Plusieurs volets de coopération sont prévus par la convention: information des jeunes sur les métiers du réseau Citroën et sur la sécurité routière, insertion facilitée des jeunes diplômés et des aides-éducateurs dans les entreprises commerciales représentant la marque, volet formation concernant à la fois les jeunes, les personnels de l'Education nationale et les salariés de Citroën. En matière de formation professionnelle, l'accueil des jeunes en stage dans les points de vente du réseau automobile sera renforcé. Des professionnels de Citroën participeront à des actions d'information ou de formation en bac professionnel, en BTS, DUT ou diplôme de l'enseignement supérieur lié aux métiers de l'automobile. Des formations complémentaires d'initiative locale seront mises en place sur les spécificités des métiers de la marque. Aux personnels de l'Education nationale seront proposés des réunions d'information sur les méthodes de vente, la réparation et l'entretien chez Citroën, ainsi que des stages individuels longs de formation en entreprise. En retour, les académies favoriseront l'accueil des salariés des points de vente du constructeur automobile dans les formations pilotées par les DAFCO (délégations académiques de formation continue) et dans les dispositifs de VAP (validation des acquis professionnels).

Contact: rectorat de Bordeaux, Jean-Pierre Durandeau, délégué académique aux enseignements techniques et à la formation continue, 05 57 57 48 20

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*BOUCHARD Pascal*

**70 000 contrats d'aides éducateurs pérennisés, les jeunes actuellement en poste seront aidés dans leur formation et leur projet professionnel**

L'AEF, pp.1-2, 06/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR ; PERENNISATION ; PROJET PROFESSIONNEL

Résumé : "Les fonctions d'aides éducateurs sont maintenues sous leur forme actuelle de contrat à durée déterminée de droit privé de cinq ans." C'est ce qu'a annoncé Jack Lang, dans le cadre de dispositif gouvernemental "sur l'avenir des nouveaux services emplois jeunes". Il ajoute que le Premier ministre a arbitré en faveur d'une pérennisation à hauteur de 70 000 contrats. Il rappelle que, dans les premiers temps, ce dispositif a subi "une contestation radicale": "aujourd'hui, les aides éducateurs sont irremplaçables, ils ont conquis leur légitimité. L'inspection générale a commencé l'analyse de leurs apports en matière de pédagogie. Faudra-t-il orienter ces contrats plutôt vers le primaire que le secondaire? La question n'est pas tranchée." Le ministre de l'Education nationale estime qu'il faudra en mettre davantage sur l'intégration des handicapés et sur l'enseignement des langues à l'école primaire. "Des réajustements seront faits à la lumière de l'expérience." Il ajoute qu'il "n'est pas impossible que certains types de métiers puissent être construits dans le cadre de l'Education nationale", notamment dans les domaines des technologies de l'information et de la communication et de documentation". En ce qui concerne les jeunes qui sont actuellement en poste, le ministre annonce plusieurs mesures. "Les contrats d'une durée inférieure à cinq ans vont être prolongés pour être portés à une durée totale de 5 ans", ce qui concerne 16 000 aides éducateurs. "Les aides éducateurs qui ont été recrutés en remplacement des aides éducateurs qui sont sortis du dispositif, sur un contrat d'une durée inférieure à 5 ans verront celui-ci prolongé afin de pouvoir bénéficier d'une durée de cinq années."

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*GUIBERT Nathalie; PHELIPPEAU Marie-Laure*

### **Les emplois-jeunes de l'éducation nationale s'inquiètent de leur avenir**

Le Monde, pp.1, 12/05/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; AIDE EDUCATEUR ; EDUCATION NATIONALE ; PERENNISATION

Résumé : Synthèse des attentes des aides-éducateurs de l'Education nationale sur la pérennisation de leur activité et des solutions envisagées par le Gouvernement.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*GRASSET-MOREL Valérie*

### **Académie de Lille: la CAMIF solidarité lance une coopérative de maintenance informatique qui va former et embaucher des aides éducateurs informaticiens**

L'AEF, pp.1, 01/02/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; AIDE EDUCATEUR ; PROFESSIONNALISATION ; CREATION ENTREPRISE ; NTIC ; PERENNISATION

Résumé : Les aides-éducateurs de l'académie de Lille actuellement employés à des fonctions d'assistance informatique peuvent postuler auprès de la Régie informatique, une coopérative de maintenance informatique pour les établissements scolaires, créée avec le soutien de la CAMIF solidarité fin décembre 2000 à Roubaix. Pascal Picavet, gérant de la Régie informatique et porteur du projet, précise que l'académie de Lille compte "huit cent emplois jeunes employés à des tâches informatiques sur les six mille aides-éducateurs actuellement en poste". Dans un premier temps, l'objectif est de former les jeunes au sein de la Régie informatique dans le cadre d'une "formation-action" de six mois financée par l'académie, pour ensuite les embaucher. Ils deviendront également associés, puisque la coopérative est organisée sur la forme de SCOP, coopérative de salariés. "Le but est d'engager les jeunes dans un projet d'entreprise qui leur appartiendra, en leur donnant à la fois une formation, un emploi, et une véritable motivation." Pour l'heure, la coopérative n'en est qu'au stade "de la constitution de son équipage", précise Pascal Picavet. Soixante jeunes se sont déjà présentés: dix seront retenus pour un démarrage de l'activité prévue fin février. A terme, le projet devrait s'étendre aux "quatorze bassins d'emploi qui composent l'académie de Lille" et s'ouvrir à d'autres clientèles que les écoles, collèges et lycées, "comme les collectivités locales ou les associations". Outre une participation financière de 50 000 francs (7 622 euros), la CAMIF solidarité a fourni huit ordinateurs pour la formation.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*BLANCHARD Sandrine*

### **Les aides-éducateurs face à leur avenir professionnel**

Le Monde, pp.1, 26/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; AIDE EDUCATEUR ; EDUCATION NATIONALE ; PERENNISATION ; CEREQ

Résumé : L'article reprend quelques éléments d'une étude du CEREQ. Selon celle-ci, les aides éducateurs doivent réussir leur intégration dans les établissements scolaires, professionnaliser leurs fonctions et préparer leur avenir professionnel. Ils peinent surtout à se faire reconnaître comme acteurs à part entière du système éducatif au sein de l'Education Nationale. Leur fonction est très polyvalente ce qui brouille la visibilité sur leur action, et rend difficile la mise en valeur des compétences acquises. Deux cas de figure se présentent alors, ceux qui s'impliquent dans leur fonction au risque de mal préparer leur avenir professionnel, ceux qui donnent la priorité à leur reclassement et qui, de fait, se démobilisent dans leur activité. Au 1er janvier 2000, 17% des aides-éducateurs avaient quitté le dispositif, ce sont les emplois jeunes les plus diplômés qui ont trouvé un débouché.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*BLANCHARD Sandrine*

### **Les emplois-jeunes de l'éducation nationale revendiquent des postes stables**

Le Monde, pp.1, 26/10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; AIDE EDUCATEUR ; EDUCATION NATIONALE ; PERENNISATION

Résumé : La journée nationale d'action destinée à défendre les 65 000 aides éducateurs a été organisée le mercredi 25 octobre 2000, par les principaux syndicats d'enseignants du premier et du second degré. Les syndicats réclament la transformation des aides-éducateurs en emplois publics stables. En 1998,

Claude Allègre, entendait peut-être pérenniser leur fonction, mais pas les personnes. Pourtant la plupart des chefs d'établissements n'envisagent pas de fonctionner sans les aides-éducateurs. Les deux syndicats (le SNUIPP et le SNES) veulent que les aides éducateurs puissent accéder aux concours internes et puissent obtenir les droits sociaux et syndicaux, et que leur statut privé se transforme en statut public. Pour l'instant Jack Lang a demandé que leurs formations soient mieux organisées, et qu'on aide les aides-éducateurs à construire leur parcours professionnel.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

### **Des "emplois jeunes" inquiets pour leur avenir**

Viva, pp.1-5, 09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR

Résumé : Ce dossier enquête sur les emplois jeunes en Région Provence Alpes Côte d'Azur au sein de l'Education Nationale. Un principal d'un collège des Bouches du Rhône avoue que : " les académies n'étaient pas préparées " et qu' " elles ont été un peu débordées au départ ". Un grand nombre d'aides éducateurs ne sont pas encore partis en formation ou alors suivent des voies ne correspondant pas à leur projet initial. Le rectorat de Nice est péremptoire : " Pour nous, la priorité c'est de les sortir du dispositif le plus vite possible ". Paul Bocquet, conseiller d'administration scolaire et universitaire de l'inspection académique des Bouches du Rhône, annonce la création de plate-forme de professionnalisation départementale, elles auraient " un rôle quasi commercial qui consisterait à faire jouer les réseaux ". Un inspecteur de l'Education Nationale avoue qu'en théorie les aides éducateurs sont censés travailler avec un instituteur et ne doivent jamais se substituer à lui, mais en réalité ce n'est pas le cas. Il relève ainsi des cas de dédoublement de classe " pour mieux travailler ". Josiane Dragoni, représentant du Snes, elle ne décolère pas et affirme que ce dispositif permet " d'utiliser des jeunes qualifiés que l'on paie au rabais, d'augmenter la productivité du système sans aucun investissement, etc. "

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

### **Les aides-éducateurs pourront s'intégrer dans les métiers de la Police**

Info flash, pp.8, 16/08/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; POLICE NATIONALE ; EDUCATION NATIONALE ; PERENNISATION

Résumé : Huit mille aides-éducateurs vont pouvoir préparer les concours externes de recrutement de la Police Nationale. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur et Jack Lang, ministre de l'Education Nationale ont signé le 27 juillet, une convention d'une durée de trois ans offrant aux emplois jeunes de l'Education Nationale de nouveaux débouchés. Cette initiative permet à deux services publics "d'harmoniser leur stratégie", ont souligné les deux ministres. 25000 fonctionnaires de police doivent être recrutés au cours des cinq prochaines années et l'Education Nationale s'est engagée à trouver des débouchés professionnels à ses 76 504 aides-éducateurs. Cet article donne une présentation du dispositif.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

*BLANCHARD Sandrine;LE BARS Stéphanie*

### **L'éducation Nationale se mobilise pour " vendre " ses emplois-jeunes**

Le Monde, pp.1, 23/05/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; EDUCATION NATIONALE ; AIDE EDUCATEUR ; PERENNISATION

Résumé : L'éducation nationale multiplie les initiatives pour leur trouver des débouchés dans les entreprises privées. Pour l'instant seules 3600 embauches ont été promises. L'article rappelle que sur les 220 500 emplois jeunes créés depuis le lancement du programme "nouveaux services - nouveaux emplois" en 1997, 67 500 sont des postes d'aides-éducateurs. Au total, il semble que 74 000 jeunes ont transité par ce dispositif au sein de l'Education nationale. L'article fait le portrait de quelques jeunes.

**Article - Réf. 06.01.01-REV**

## B - Culture

*BUYK Catherine*

### **Les pratiques artistiques, la culture et l'éducation populaire font l'objet d'un accord entre les ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports**

L'AEF, pp.1-2, 05/11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; CULTURE ; EDUCATION POPULAIRE ; PERENNISATION

Résumé : Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports a signé un protocole d'accord avec le ministère de la Culture et de la Communication. Ce protocole prévoit trois chantiers de coopération : 1 - développer l'initiation artistiques et culturelle des enfants et des jeunes" et, pour cela, "renforcer la dimension artistiques et culturelle des projets inscrits dans tous les dispositifs interministériels de développement territorial" ; 2 - : les espaces cultures multimédias créés à l'initiative du ministère de la Culture et les points cyb-espaces numériques du réseau de l'information jeunesse se rapprocheront, notamment pour développer des pratiques artistiques et culturelles, grâce à l'outil multimédia, chez les jeunes de toutes les origines sociales ; 3 - La formation : Le BEATEP (brevet d'Etat d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse) option "médiateur du livre" pourrait se concrétiser dans le BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) en cours de création. Des collaborations similaires" seront développées dans quatre autres secteurs: arts du cirque - en vue de créer un "diplôme d'Etat d'enseignement" et une spécialisation au sein du BPJEPS -, cinéma, multimédia et filières de l'animation dans le domaine patrimonial. Autre annonce sur la formation: le ministère de la Culture pilotera des "formations destinées aux animateurs des points cyb pour les aspects culturels et artistiques du multimédia".

Contacts: ministère de la Culture et de la Communication: 01 40 15 80 00

Ministère de la Jeunesse et des Sports, 01 40 45 90 00

**Article - Réf. 06.01.02-REV**

### **"Nouveaux services Emplois Jeunes" Filière culturelle : suivi qualitatif de 30 structures des Bouches-du-Rhône**

ARTEC, pp.44, 12/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; CULTURE ; BOUCHES DU RHONE ; NTIC ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION

Résumé : Ce document rend compte d'un suivi-évaluation d'une trentaine de structures (collectivités locales et associations) ayant recruté des emplois jeunes dans le domaine culturel. Les thèmes de l'approche sont déclinés autour des axes prioritaires du dispositif : pérennisation de l'activité, professionnalisation du jeune, professionnalisation de la structure.

**Rapport - Réf. 06.01.02-005**

*OPALE*

### **Conditions de pérennisation des emplois jeunes dans les petites structures culturelles de Paris**

Organisation pour Projets Alternatifs d'Entreprise, pp.110, 07/1999

Descripteurs : EMPLOI JEUNE ; CULTURE ; COMMUNICATION ; PERENNISATION ; PARIS

Résumé : Le but de l'étude est de définir les conditions et les perspectives de pérennisation des emplois jeunes au sein des petites structures culturelles sur Paris. Il s'agit de répondre aux questions suivantes : Quels sont les facteurs favorables à la pérennisation? , Peut-on définir les secteurs ou les activités porteuses ? , Ces petites structures ont-elles mis en place des plans de formation? Quelle est la typologie des métiers rencontrés ? , Quels sont les freins à la pérennisation ? Quelles sont les conditions à réunir pour parvenir à la pérennisation ? , Quelle stratégie à mettre en place? . Le rapport propose un état des lieux et des préconisations.

**Rapport - Réf. 06.01.02-014**

### **Emergence de nouveaux projets dans le secteur des activités culturelles dans la Loire**

Emplois Loire Observatoire, pp.73, 03/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; LOIRE ; RHONE-ALPES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; ENQUETE ; CULTURE ; PERENNISATION ; TERRITOIRE

Résumé : L'objectif de cette étude vise à aider à l'émergence de projets potentiellement porteurs

d'emplois rentrant dans le cadre du dispositif "Nouveaux services - emplois-jeunes" dans le domaine des activités culturelles dans le département de la Loire. La méthodologie de l'étude était la suivante : repérage des structures et des emplois présents ; analyse des dossiers emplois jeunes (nature des activités, des compétences, ...) ; analyse des activités susceptibles d'être développées au niveau du territoire (enquête postale et téléphonique auprès des acteurs) ; analyse des emplois potentiels et compétences rattachées, des possibilités de pérennisation et de professionnalisation ; favoriser l'émergence de nouveaux projets d'activités par les rencontres.

**Rapport - Réf. 06.01.02-018**

**"Nouveaux services Emplois Jeunes" Filière culturelle : suivi qualitatif de 30 structures des Bouches-du-Rhône. Synthèse**

ARTEC, pp.17, 12/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; CULTURE ; BOUCHES DU RHONE ; NTIC ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION

Résumé : Ce document de synthèse rend compte d'un suivi -évaluation d'une trentaine de structures (collectivités locales et associations) ayant recruté des emplois jeunes dans le domaine culturel. Les thèmes de l'approche sont déclinés autour des axes prioritaires du dispositif : pérennisation de l'activité, professionnalisation du jeune, professionnalisation de la structure.

**Rapport - Réf. 06.01.02-026**

OPALE

**Emplois-jeunes culture. Recommandations méthodologiques. Etablir la situation économique de l'association culturelle**

Caisse des Dépôts et Consignations, pp.8, 2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; CULTURE ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; ASSOCIATION

Résumé : L'objet de ce livret méthodologique est d'offrir aux responsables d'associations culturelles, ainsi qu'à leurs évaluateurs et accompagnateurs, une grille d'analyse du fonctionnement qui permette d'aboutir à des indicateurs de gestion et de productivité cohérents. Utiliser une même méthode pour l'étude de différentes associations doit permettre d'établir des comparaisons, de mieux pointer les atouts ou les difficultés, et de déterminer les conditions de la pérennisation des services. Cette méthode passe par trois étapes différenciées, décrites sur la base de trois fiches méthodologiques successives : Valorisation des échanges non monétaires ; Segmentation des activités ; Comptes analytiques.

**Ouvrage - Réf. 06.01.02-030**

COLIN Bruno

**L'économie au centre du dispositif**

Actualité de la formation permanente, pp.53-62, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; CULTURE

Résumé : Cet article fait un portrait de la situation des emplois jeunes du secteur culturel, donne des éléments sur le dispositif ( correspondants régionaux emplois jeunes, Ingénierie régionales, ingénierie départementales), et présente les différents postes existants dans le secteur de la culture (médiation du livre, médiation culturelle, NTIC, etc.). Cet article reprend différentes études réalisées en France : "Emplois jeunes culture" du CRIC, "les conditions de pérennisation des emplois jeunes dans les petites structures culturelle de Paris" de l'association Opale.

**Article - Réf. 06.01.02-REV**

## C - Environnement

**Nouvelles activités : guide pratique**

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, pp.63, 11/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ENVIRONNEMENT ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION

Résumé : Ce guide concernant le secteur environnement se décompose en quatre parties.

1- "Ecouter....15 jeunes parlent de leur activité" : 15 emplois jeunes présentent les activités dont ils ont la charge. Leur grande diversité illustre l'inventivité des acteurs locaux et l'étendue des besoins émergents ou encore mal satisfaits. Elle révèle surtout la richesse des compétences offertes par les jeunes à ceux qui savent leur faire confiance. Cette galerie de portrait est une invitation à l'invention ..... et au pragmatisme.

2- "Comprendre .... quelques notions clés" : Le dispositif "nouveaux services - emplois jeunes" invite à une réflexion prospective sur ce que l'on commence à appeler les activités, les services et les emplois du développement durable. Cette partie contient les chiffres clés des emplois jeunes de l'environnement et rappelle les points clés du dispositif.

3- "Agir .... en s'inspirant de bonnes pratiques" : On parcourt les 14 étapes clés qui jalonnent le développement d'une nouvelle activité, depuis sa naissance, jusqu'à sa prise d'autonomie. Témoignage, éléments de méthodes, outils sont tirés des expériences croisées de nombreux acteurs. Les points suivants sont à relever : " professionnaliser l'activité, l'emploi et le jeune ", " faire acquérir et valider de nouvelles compétences ", " valoriser les acquis ", " évaluer pour évoluer ", " trouver des ressources pour pérenniser l'activité ".

4- "Echanger...pour nourrir son projet" : Coordonnées utiles diverses.

**Ouvrage - Réf. 06.01.03-021**

*TURQUIN Olivier;CHEMERY Laure*

**Guide repère pour l'environnement et le développement durable. Professionnalisation et pérennisation des nouveaux services - emplois jeunes**

DRTEFP Aquitaine, pp.114, 1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ENVIRONNEMENT ; EMPLOI JEUNE ; INTERVIEW ; FICHE DE POSTE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FINANCEMENT FORMATION ; PARTENARIAT

Résumé : Ce guide se veut une boîte à outils pour les porteurs de projets et emplois-jeunes du secteur de l'environnement. Dans la première partie du document, il présente les nouvelles activités créées (éléments d'information sur le contexte du programme, témoignages d'emplois-jeunes sur leur activité, 16 fiches descriptives de nouveaux services). La deuxième partie du document est consacrée à la professionnalisation et à la pérennisation des activités. Cette partie propose des éléments de méthode pour franchir les premières étapes de la pérennisation. Elle donne des informations pratiques pour faire le point sur les contrats, le cadre légal, les appuis et aides apportés à la pérennisation. Enfin, elle propose des fiches pratiques et fiches outils destinées aux porteurs de projet. Les fiches pratiques sont les suivantes : Mobiliser un partenariat actif ; Définir un profil de poste et recruter un jeune ; Elaborer et valider un parcours de qualification ; Intégrer le jeune dans la structure ; Financer la formation ; Elaborer un tableau de bord ; Maîtriser les notions élémentaires de gestion ; Mobiliser des partenaires financiers ; Trouver de nouvelles ressources ; Constituer un groupement d'employeurs ; Créer son entreprise. Les fiches outils sont les suivantes : Repérer le potentiel d'un territoire et déterminer les priorités ; Repérer les nouvelles activités ; Identifier les partenaires et leurs motivations ; Définir un profil de poste ; Analyser la maîtrise des tâches ; Préparer et suivre un chantier ; Faire un plan de trésorerie ; Evaluer son prix de revient ; Check-list de la professionnalisation.

**Ouvrage - Réf. 06.01.03-027**

**Programme " Nouveaux services - Emplois jeunes". Mission d'ingénierie régionale environnement. Rapport final (Tome 1 et 2)**

ARPE, pp.48 + annexes, 07/2000

Descripteurs : PROVENCE -ALPES-COTE D'AZUR ; NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION PROFESSIONNELLE ; EMPLOI JEUNE ; ENVIRONNEMENT ; ARPE

Résumé : L'ARPE a pour mission globale de favoriser la mise en avant du programme de développement de l'emploi des jeunes dans l'environnement. Le présent document regroupe les principales missions et actions de l'ARPE réalisées en PACA dans le cadre du programme emplois jeunes. Ce rapport comprend 5 chapitres. Le plan détaillé est le suivant :

- Animation du dispositif pour la filière environnement ;
- Actions de communication et d'information ;
- Approfondissement de tous les aspects de la professionnalisation relatifs à l'environnement et

notamment liés à la formation ;

- Etat des lieux ;
- Actions diverses.

**Rapport - Réf. 06.01.03-028**

**Guide d'animation territoriale pour la création d'emplois dans l'environnement**

Union Nationale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement, pp.33, 09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; CREATION EMPLOI ; TERRITOIRE ; EMPLOI ; ENVIRONNEMENT ; GUIDE

Résumé : L'objectif de ce guide est de contribuer à faire émerger et mettre en œuvre des projets territoriaux de développement s'appuyant sur la valorisation de l'environnement et débouchant sur la création d'emplois. Ce documents se compose de 3 parties : 1 - Méthodes et principes ; 2 - Les territoires de l'expérimentation ; 3 - La démarche présentée sous forme de fiches : Mettre en œuvre une démarche de créativité ; Repérer les principaux besoins et potentiels de développement du territoire ; Réaliser une analyse des emplois existants et faire l'inventaire des emplois potentiels ; Associer les structures et combiner les fonctions ; Pérenniser en lien avec les politiques territoriales.

**Ouvrage - Réf. 06.01.03-032**

*RABELKA Patricia;TARENGHI Elisabeth*

**Les emplois-jeunes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Rapport d'étape 1**

Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, pp.187, 01/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; AGRICULTURE ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; ENVIRONNEMENT ; CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE ; REFLEXION ; PROFESSIONNALISATION ; RAPPORT

Résumé : L'objectif de cette étude est de préciser les activités effectuées et les emplois occupés par les emplois jeunes ; de repérer parmi ces emplois les "nouveaux emplois ; d'engager une réflexion sur les dispositions à prendre pour la pérennisation des nouveaux emplois et la professionnalisation des jeunes. Cette étude est structurée en trois étapes : 1 - Catégorisation des emplois ; 2 - Analyse des écarts entre activités prévues et activités réalisées pour les types d'emploi retenus pour l'étape 2 et identification des nouveaux emplois ; 3 - Etude des conditions de pérennisation et de professionnalisation des nouveaux emplois. Ce rapport présente les conclusions de la première étape

**Rapport - Réf. 06.01.03-033**

*RABELKA Patricia;POUSSOU Dominique;TARENGHI Elisabeth;LOUBRADOU Jean-Marie;ALLOY Jean-Pierre*

**Les emplois-jeunes du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Rapport d'étape 2**

Etablissement National d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, pp.157, 12/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; AGRICULTURE ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE ; ENVIRONNEMENT ; CONTRAT EMPLOI SOLIDARITE ; REFLEXION ; PROFESSIONNALISATION ; RAPPORT

Résumé : L'objectif de cette étude est de préciser les activités effectuées et les emplois occupés par les emplois jeunes ; de repérer parmi ces emplois les "nouveaux emplois ; d'engager une réflexion sur les dispositions à prendre pour la pérennisation des nouveaux emplois et la professionnalisation des jeunes. Cette étude est structurée en trois étapes : 1 - Catégorisation des emplois ; 2 - Analyse des écarts entre activités prévues et activités réalisées pour les types d'emploi retenus pour l'étape 2 et identification des nouveaux emplois ; 3 - Etude des conditions de pérennisation et de professionnalisation des nouveaux emplois. Ce rapport présente les conclusions de la deuxième étape et fait des propositions pour la troisième étape.

**Rapport - Réf. 06.01.03-034**

**Vers quels métiers de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement et pour quels changements ?**

ARPE, pp.non paginé, 20/09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ENVIRONNEMENT ; EVOLUTION ; REFLEXION ; PERENNISATION

Résumé : Les métiers de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement ont connu ces dernières

années un important développement, grâce notamment au programme "Nouveaux services - Emplois Jeunes". Cet essor ne pouvait pas faire l'impasse d'un questionnement de fond. Comment se structure l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, et à qui s'adressent-elles ? ; Quelles formations et qualifications, quelles professionnalisations pour quels métiers de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement ? ; Quelles opportunités de développement et quelle rentabilité pour ces métiers ? Comment évaluer les changements à court, moyen et long terme que les activités créées ont permis de générer.

**Rapport - Réf. 06.01.03-042**

#### **La pérennisation des emplois jeunes en milieu rural et agricole**

ANB Missions et Démarches d'évaluation, pp.55, 06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; AGRICULTURE ; CREATION EMPLOI ; CREATION ENTREPRISE ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Ce rapport rend compte de l'étude menée par l'Ingénierie régionale dans le domaine de l'agriculture. Cette étude avait pour objectifs de définir une typologie des activités pouvant être créées par des emplois jeunes sur un territoire rural et d'identifier les sources d'aides (financières ou autres) à la création d'activités en milieu rural. Ce rapport se compose de 6 parties : Méthodologie de l'étude ; Compte-rendu de l'étude par département ; Les pistes de pérennisation ; Les observations générales ; Guide d'information des aides à la création d'entreprise ; Fiches exploratoires des expériences remarquables.

**Rapport - Réf. 06.01.03-043**

*DARGNIES Olivier*

#### **La professionnalisation des jeunes, des activités et des structures : une chance pour le développement des territoires**

Actualité de la formation permanente, pp.69-74, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; ENVIRONNEMENT ; AGENCE DE L'EAU ; FICHE DE POSTE

Résumé : L'auteur évoque plusieurs cas concrets pris dans les domaines d'activité diversifiés, dans le secteur de l'aménagement du territoire et de l'environnement afin de situer à la fois les avancées, les difficultés et les questions encore en suspens liées à la professionnalisation des emplois-jeunes, ainsi qu'à la pérennisation des emplois au-delà de la période de cinq ans d'aide de l'Etat. Dans un deuxième temps, il examine comment l'ensemble du dispositif mis en place par le ministère, en lien avec ses établissements publics et ses partenaires ministériels, contribue et peut à l'avenir encore mieux concourir à la professionnalisation des emplois-jeunes.

**Article - Réf. 06.01.03-REV**

## D - Social, santé, solidarité

*PASSAMAR Hervé*

#### **Nouveaux Services Emplois Jeunes. Rapport final**

Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, pp.57, 09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; SOCIAL SANTE SOLIDARITE ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FINANCEMENT

Résumé : Ce document, réalisé par l'ingénierie régionale sanitaire et sociale dans le cadre de la plateforme de professionnalisation PACA, présente les travaux réalisés : L'appui méthodologique pour l'évaluation de la qualité et de la plus value sociale des services ; L'ingénierie financière présentant les possibilités de financement des associations par les différents partenaires ; Réunions d'information et de capitalisation départementale.

**Rapport - Réf. 06.01.04-037**

*GRASSET-MOREL Valérie*

#### **Débat budgétaire : le ministère de la ville met l'accent sur la médiation et la sécurité des jeunes et**

### **des écoles**

L'AEF, pp.1-2, 09/11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; POLITIQUE VILLE ; AGEN ; MEDIATEUR CULTUREL ; MEDIATEUR SOCIAL ; MEDIATION CULTURELLE ; MEDIATION PEDAGOGIQUE ; MEDIATION SOCIALE ; PERENNISATION ; SECURITE

Résumé : Claude Bartolone, ministre délégué à la ville est intervenu à l'assemblée nationale pour présenter son budget et donner les priorités de son ministère. L'accent est mis sur le développement de la médiation et de la présence humaine, une attention particulière sera accordée à la pérennisation des 15 000 emplois-jeunes dans les quartiers. Cet article présente les mesures concrètes annoncées par Claude Bartolone, entre autre, augmentations du nombre des gardiens d'immeubles, des adultes relais, présence renforcée dans les écoles, renforcements des contrats éducatifs locaux.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

### **Les emplois jeunes dans la filière sanitaire et social. Information - réflexions - méthodes**

Collège Coopératif Provence Alpes Méditerranée, pp.57, 04/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; SOCIAL SANTE SOLIDARITE ; GUIDE ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; EMPLOI JEUNE ; REFLEXION ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; FINANCEMENT

Résumé : Ce document, réalisé par l'ingénierie régionale sanitaire et sociale dans le cadre de la plate-forme de professionnalisation PACA, s'inscrit dans une volonté de diffusion et de partage d'information pratiques, de méthodes et d'éléments de réflexion. Il a l'ambition d'apporter soutien et appui aux différents acteurs, porteurs de projets et employeurs de la filière. Au sommaire de ce document : 1- la mise en œuvre du programme NSEJ dans la filière sanitaire et sociale ; 2 - L'offre institutionnelle en PACA ; 3 - Informations sur les financements mobilisables et l'offre de formation ; 4 - Réflexion et méthode.

**Rapport - Réf. 06.01.04-031**

### **Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse. Programme "Nouveaux services - Emplois jeunes". Référentiels d'emplois**

Plate-Forme Régionale de Professionnalisation Midi-Pyrénées, pp.79, 12/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; SANTE ; HOPITAL ; EMPLOI JEUNE ; REFERENTIEL ; PROFESSIONNALISATION ; MIDI-PYRENEES ; PERENNISATION ; TOULOUSE

Résumé : En Midi-Pyrénées, le CHU de Toulouse a participé activement au programme "Nouveaux services -Emplois jeunes" en procédant à l'embauche de 88 jeunes salariés en 1998 et 1999 puis à l'embauche de 50 salariés supplémentaire en 2000. Ces emplois correspondaient à une quarantaine d'intitulés d'emplois différents. Afin de permettre la pérennisation de ces emplois, la plate-forme de professionnalisation de Midi-pyrénées a proposé de conduire l'analyse des emplois et l'élaboration des référentiels pour déboucher sur un début de cartographie des emplois. Cette démarche a porté sur les 88 premiers emplois créés sur les 6 établissements. Ce document est le résultat de cette étude. Il regroupe les référentiels par familles : accueil et accompagnement des usagers ; Animation ; Assistance administrative et juridique ; Sécurité sanitaire et qualité ; Assistance technologique et gestion de l'information.

**Rapport - Réf. 06.01.04-032**

*PERSUY Véronique;SION Emmanuel*

### **Professionnaliser les médiateurs**

COPAS, pp.13-15, 09/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION ; REFLEXION ; MEDIATEUR CULTUREL ; MEDIATEUR SOCIAL ; MEDIATION CULTURELLE

Résumé : L'enjeu de la professionnalisation des emplois-jeunes, indissociablement lié à celui de leur pérennisation, est double : il s'agit de définir un métier, et de la faire exister et reconnaître. Définir un métier, en veillant à ce qu'il ne soit ni un "sous-métier", ni un simple puzzle de tâches empruntées à divers métiers existants. Le faire reconnaître, en faisant apparaître les réels services rendus et une utilité sociale qui ne soit pas seulement supplétive aux défaillances ou faiblesses sur le terrain d'autres catégories de professionnels. Le faire exister en délivrant des diplômes spécifiques correspondant à divers niveaux de compétences et de postes dans la fonction, et en intégrant les postes concernés dans

les classifications d'emplois et les conventions collectives.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

*MARTY Christophe*

**Claude bartolone annonce une charte de référence des métiers de la médiation sociale**

L'AEF, pp.1-2, 14/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; MEDIEUR SOCIAL ; MEDIATION SOCIALE ; EMPLOI DE VILLE ; EMPLOI JEUNE ; AGENT LOCAL DE MEDIATION SOCIALE ; PERENNISATION

Résumé : Claude Bartolone, ministre délégué à la Ville, a annoncé le 14 juin 2001, la mise en place d'une charte de référence des métiers de la médiation sociale. Il précise que cette charte doit permettre "au Gouvernement et aux partenaires employeurs de mieux cerner ces nouveaux métiers et leur déontologie". Cette annonce fait suite à la remise au ministre, mardi 12 juin, du rapport "Les emplois dits de médiation sociale", réalisé par Yvon Robert, qui préconise diverses mesures, dont la mise en place de cette charte. Claude Bartolone indique également que des fonctions correspondant aux emplois de médiation seront créés dans les cadres d'emploi actuels, ainsi que de nouveaux diplômes de niveau "plus élevé que le niveau V existant actuellement". Pour le ministre délégué à la Ville, "les fonctions de médiation sociale sont irréductibles à aucun autre métier existant; elles doivent être pérennisées car elles offrent de nouveaux services dont on ne pourrait se passer dans nos villes. En ce sens, la médiation sociale apparaît comme le premier nouveau métier issu du programme 'nouveaux emplois, nouveaux services'." Contact: Lionel Bordeaux, Conseiller technique chargé de la communication et de la presse au ministère délégué à la Ville, 01 40 56 61 37

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

*SARRAZIN Grégory*

**Témoignage d'un emploi jeune en APP**

Actualité de la formation permanente, pp.126-127, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; INSERTION PROFESSIONNELLE ; PLIE ; RECIT EXPERIENCE

Résumé : Le PLIE (Plan Local d'Insertion par l'Economique) de Laon l'ayant contacté pour lui proposer un poste d'adjoint d'encadrement à l'association TED (Travaux Express et Dépannage), sous le statut emploi jeune, Grégory Sarrazin accepte. Cette association travaille dans le secteur de l'insertion sociale et professionnelle de publics en difficulté, et s'est spécialisée dans le domaine de l'insertion par le travail. Cet article présente les différentes missions qu'il doit assumer, son environnement professionnel, les formations dont il aurait besoin pour assurer une meilleure qualité et une autonomie dans le travail.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

*FISHER Agnès*

**La professionnalisation des agents d'écoute et d'aide à l'insertion sous contrat emploi-jeune**

Actualité de la formation permanente, pp.124-125, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; INSERTION PROFESSIONNELLE ; METIER INSERTION ; STRASBOURG ; RECIT EXPERIENCE

Résumé : Par le biais de différentes structures liées au pôle d'insertion et de l'économie de la Région de Strasbourg, la mission locale de Strasbourg a recruté 13 jeunes sous contrat emploi jeune depuis mai 1998, sur des postes d'agents d'écoute et d'aide à l'insertion. Leur mission consiste à compléter le travail des conseillers techniques en axant leur action essentiellement sur l'accueil des jeunes de 16 à 25 ans, rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle. L'article présente ce dispositif et fait un bilan intermédiaire des actions.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

*HAUDIER Claude*

**Le centre hospitalier de Mulhouse , la formation des emplois jeunes**

Actualité de la formation permanente, pp.113-114, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ;

PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; HOPITAL ; SANTE ; RECIT  
EXPERIENCE

Résumé : Au terme des conventions signées en décembre 1998 avec le préfet du département du Haut-Rhin, le centre hospitalier de Mulhouse s'est engagé à créer 58 emplois jeunes dans trois domaines d'activités : l'amélioration de l'accueil, la facilitation du séjour de l'hospitalisé, l'animation dans les services de personnes âgées et de pédiatrie. Aujourd'hui le centre hospitalier de Mulhouse, comme tous les employeurs, est confronté à la double problématique de la professionnalisation et de la pérennité des emplois jeunes. Par la nature des contrats, leur formation n'a pu être prise en charge au titre de l'ANFH auprès de laquelle l'hôpital cotise pour l'ensemble des salariés. Ceci veut dire que la formation professionnelle des emplois jeunes a été prise en charge directement sur le budget de l'hôpital. Dès le départ trois axes d'action de formation ont été proposés aux emplois jeunes : des actions de formation destinées à donner des outils pour la réalisation de leurs missions, des actions de formation facilitant l'adaptation à l'emploi concerné, des actions de formation pour des remises à niveau et la préparation de concours.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

*BOISGUILLOU Claude;BOUDET Guy*

**Les trois temps des emplois jeunes à l'hôpital**

Actualité de la formation permanente, pp.110-112, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ;  
PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; HOPITAL ; SANTE ; BILAN

Résumé : A l'automne 1997, c'est avec réserve que l'hôpital public a vu arriver le dispositif "Nouveaux services- Emplois jeunes" : doutes et questionnements ont alors agité la communauté hospitalière. Deux ans plus tard, les emplois jeunes ont pris toute leur place dans les établissements publics de santé : Se posent à présent les problématiques de professionnalisation et de pérennisation. Cet article fait le bilan général de la situation du dispositif "Nouveaux services - Emplois jeunes" au sein du milieu hospitalier, ainsi on apprend que les activités les plus fréquemment exercées par les jeunes tournent autour de l'accueil, l'accompagnement, et l'animation.

**Article - Réf. 06.01.04-REV**

## E - Sports et loisirs

**Instruction : mise en oeuvre des mesures de consolidation du programme "Nouveaux services - Emplois Jeunes"**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Ministère de la Jeunesse et des Sports, pp.4, 2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; JEUNESSE SPORT ; MINISTERE  
JEUNESSE ET SPORTS ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Cette instruction a pour objet de préciser les conditions de la mobilisation conjointe des services déconcentrés des ministères de la jeunesse et des sports et de l'emploi et de la solidarité dans le cadre fixé par la circulaire DGEFP n° 33-2001 du 25 septembre 2001 relative au programme NSEJ. Cette instruction est disponible sur le site Internet [www.jeunesse-sports.gouv.fr](http://www.jeunesse-sports.gouv.fr)

**Texte officiel - Réf. 06.01.05-016**

*BUYK Catherine*

**Jeunesse et éducation populaire : 40% des associations membres du collectif national emplois jeunes n'ont pas pris d'initiative pour pérenniser leurs emplois jeunes**

L'AEF, pp.1-2, 17/10/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ;  
JEUNESSE SPORT ; EDUCATION POPULAIRE ; INTERVIEW

Résumé : Compte-rendu d'une interview avec François Rousseau qui est chargé, avec son équipe de consultants, d'évaluer les avancées de l'accord cadre signé entre le collectif emplois-jeunes et quatre ministères, et qui vise à créer 4000 emplois jeunes en quatre ans. François Rousseau répond aux questions suivantes : Combien d'emplois ont été créés dans le cadre de cet accord ? Dans quels domaines ces emplois ont-ils été créés ? Ces emplois sont-ils stables ? Quels sont les perspectives de pérennisation de ces emplois ? De quels outils va se doter le collectif national pour contribuer à la pérennisation des emplois ?

**Article - Réf. 06.01.05-REV**

*BUYK Catherine*

**Quelles sont les perspectives de pérennisation des emplois jeunes dans les secteurs de la jeunesse et de l'éducation populaire? Employeurs et représentants ministériels s'interrogent**

L'AEF, pp.1-2, 15/10/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; MINISTERE JEUNESSE ET SPORTS

Résumé : Cet article est le compte-rendu d'une rencontre qui a eu lieu le 12 octobre 2001 entre le réseau de CEMEA, des Francas, de la ligue de l'enseignement, des Pupilles de l'Enseignement Public et des représentants du ministère de la Jeunesse et des sports et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité au sujet de la circulaire de la DGEFP du 25 septembre 2001 sur la pérennisation des emplois-jeunes.

**Article - Réf. 06.01.05-REV**

*BUYK Catherine*

**Anicet Le Pors : les perspectives de pérennisation des emplois jeunes dans les domaines de l'éducation populaire et du sport semblent réduites sans nouvelle intervention publique**

L'AEF, pp.1-3, 11/10/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; INTERVIEW ; JEUNESSE SPORT

Résumé : Anicet Le Pors, ancien ministre de la Fonction Publique et président d'une instance nationale d'évaluation des emplois-jeunes dans les domaines de l'éducation populaire et du sport répond aux questions de L'Agence Education Formation : Combien d'emplois jeunes ont été créés dans le domaine de la jeunesse et des sports ? Quels ont été les effets du programme "Nouveaux services - Emplois-jeunes" sur les associations et les collectivités ? Combien d'emplois pourraient être pérennisés . Comment se pose la question de la pérennisation pour les associations et les collectivités territoriales ? Quel est le bilan pour les jeunes ?

**Article - Réf. 06.01.05-REV**

*POUZET Frédéric*

**Observatoire des professions du sport et de l'animation. Mission régionale d'ingénierie programme Nouveaux Services Nouveaux Emplois. Rapport final**

DRJS, pp.155, 1998

Descripteurs : EMPLOI JEUNE ; NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif emplois jeunes, l'état la DRTEFP a confié à l'Observatoire Régional des Métiers du Sport et de l'Animation une mission d'ingénierie dont les objectifs étaient les suivants : établissement d'un état des lieux des possibilités d'emplois existants dans le secteur du sport et de l'animation ; mobilisation des acteurs fédérateurs ; définition des conditions de pérennisation des emplois eu égard à la spécificité du domaine ; définition des référentiels métiers des nouveaux emplois et des conditions de professionnalisation ; création d'outils ou instruments diffusables et transférables pour aider les porteurs de projets ; accompagnement des porteurs de projets et initiatives d'ampleur régionale ; traitement de toute spécificité de la filière au regard du programme à mettre en œuvre. Ce rapport présente de façon synthétique les travaux réalisés durant le premier semestre 1998.

**Rapport - Réf. 06.01.05-006**

**Des mesures pour les emplois-jeunes**

Relais Jeunesse et Sports, pp.7, 08/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION

Résumé : 55 000 emplois jeunes ont été créés dans le secteur Jeunesse et Sports depuis le début du dispositif. Les mesures annoncées par Mme Guigou vont permettre aux associations de conforter leurs activités.

**Article - Réf. 06.01.05-REV**

LEPLATRE Françoise

**La formation des emplois jeunes à l'AFE**

Actualité de la formation permanente, pp.128-129, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; SPORT

Résumé : La mairie de Sarcelles a recruté 300 jeunes dont 23 au service des sports. Pour ceux-ci, l'AFE a mis en place, en collaboration avec l'APP deux formations spécifiques. L'une concerne les non diplômés et prépare au BAPAAT (Brevet d'Aptitude Professionnelle d'Assistant Animateur Technicien), l'autre, les diplômés, qu'elle prépare au tronc commun du BEES (Brevet d'Etat d'Eduteur Sportif). Cet article présente en détail le dispositif mis en place.

**Article - Réf. 06.01.05-REV**

F - Justice

MARTY Christophe

**Pérennisation des adjoints de sécurité: renforcement des dispositifs d'insertion professionnelle et reconnaissance accrue de leur fonction**

L'AEF, pp.1-2, 06/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; ADJOINT SECURITE

Résumé : "La pérennisation des adjoints de sécurité est une très bonne nouvelle, dont nous devons tous nous réjouir puisqu'elle contribuera à renforcer notre sécurité." C'est ce qu'a déclaré Daniel Vaillant, le ministre de l'Intérieur, lors de la présentation du dispositif gouvernemental "sur l'avenir des nouveaux services emplois jeunes". Il ajoute qu'il "prépare activement l'avenir des adjoints de sécurité en renforçant les dispositifs d'insertion professionnelle et en reconnaissant l'importance de leur fonction au sein de la police nationale." Il tire, par ailleurs, un bilan "très favorable" des quatre premières années du dispositif, tant pour la police nationale que pour "les 23 500 jeunes qui ont rejoint ses rangs depuis 1998". Le ministre de l'Intérieur indique que, pour renforcer la reconnaissance de la fonction des ADS (adjoints de sécurité) au sein de la police nationale, leurs compétences judiciaires seront étendues. Le projet de loi sur la sécurité quotidienne, actuellement discuté au Parlement, devrait leur attribuer "la qualité d'agent de police judiciaire de l'article 21 du code de procédure pénale". Le développement de la formation continue portera d'ailleurs sur ces nouvelles compétences judiciaires. De plus, la formation initiale des ADS passera dès le 1er septembre 2001, de dix à quatorze semaines.

**Article - Réf. 06.01.06-REV**

LEPLATRE Françoise

**Les adjoints de sécurité**

Actualité de la formation permanente, pp.63-68, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; ADJOINT SECURITE ; POLICE NATIONALE

Résumé : La direction générale de la Police Nationale a ouvert, depuis novembre 1997 et à la date du 1er mai 2000, 18 558 emplois jeunes ayant la fonction d'adjoints de sécurité (ADS). Elle est ainsi, quantitativement, le troisième employeur du dispositif après les associations, collectivités locales, établissements publics et l'Education nationale. Les deux premières années du dispositif ont constitué une phase de recrutement ; la phase d'insertion démarre actuellement. Ce programme intervient précisément à une période où les besoins en recrutement sont considérables du fait de l'importance numérique des départs en retraite, en particulier en ce qui concerne les gardiens de la paix. Avant la mise en place des emplois jeunes, les recrutements se faisaient par vagues de 3500 personnes. Au sein des emplois jeunes, la situation des adjoints de sécurité est particulière puisque la loi d'octobre 1997 relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes a prévu pour eux des dispositions spécifiques. Cet article présente le dispositif emplois jeunes au sein de la Police Nationale (formation, professionnalisation, pérennisation, tutorat, livret de suivi, etc).

**Article - Réf. 06.01.06-REV**

## G - Tourisme

VILA Jean

### **Programme nouveaux services - nouveaux emplois. Loi relative au développement d'activités pour l'emploi des jeunes. Rapport sur le tourisme**

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, Secrétariat d'Etat au tourisme, pp.81, 16/10/1997

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; TOURISME ; PERENNISATION ; FICHE DE POSTE

Résumé : Ce document rédigé au démarrage du programme nouveaux services - nouveaux emplois fait le point sur le fort développement du secteur touristique ; présente les nouveaux besoins dans ce secteur ; propose une mise en œuvre du programme dans ce secteur ; analyse les conditions pour une pérennisation ; et présente des instruments d'aide au montage de projets touristiques.

**Rapport - Réf. 06.01.07-008**

D.R. Consultant

### **Convention de promotion de l'emploi. Nouveaux services emplois-jeunes tourisme**

DRTEFP Pays de la Loire, pp.76, 04/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; TOURISME ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; ENQUETE ; FICHE DE POSTE ; PAYS DE LA LOIRE

Résumé : Ce rapport présente les résultats de la mission qui avait pour but : de réaliser une analyse sur les emplois-jeunes déjà créés, d'évaluer les besoins et problèmes rencontrés par les employeurs et par les jeunes salariés, de motiver les employeurs potentiels des départements du Maine-et-Loire, de la Mayenne et de la Sarthe. Ce document comporte 4 parties : l'analyse des emplois-jeunes créés dans les cinq départements des Pays de la Loire ; les emplois créés ; la professionnalisation ; les besoins d'accompagnement ; la pérennisation ; la promotion du dispositif auprès des employeurs potentiels en Maine et Loire, Mayenne et Sarthe.

**Rapport - Réf. 06.01.07-009**

### **Convention ingénierie régionale Nouveaux Service Nouveaux Emplois dans le tourisme en PACA - Rapport Final d'activité**

CEDAET, pp.8, 15/05/1999

Descripteurs : EMPLOI JEUNE ; CEDAET ; NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; PROFESSIONNALISATION ; TOURISME ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Résumé : Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif emplois jeunes, l'état la DRTEFP a confié au CEDAET une mission d'ingénierie dont les objectifs étaient les suivants : établissement d'un état des lieux des possibilités d'emplois existants dans le secteur du tourisme ; mobilisation des acteurs fédérateurs du secteur du tourisme ; définition des conditions de pérennisation des emplois eu égard à la spécificité du tourisme ; définition des référentiels métiers des nouveaux emplois et des conditions de professionnalisation ; création d'outils ou instruments diffusables et transférables pour aider les porteurs de projets ; accompagnement des porteurs de projets et initiatives d'ampleur régionale ; traitement de toute spécificité de la filière au regard du programme à mettre en œuvre. Ce rapport présente de façon synthétique les travaux réalisés depuis septembre 1998.

**Rapport - Réf. 06.01.07-012**

PRADO Chloé;PASCAL Marc

### **La mise en oeuvre du programme "Nouveaux services - Emplois jeunes" dans le tourisme.**

#### **Eléments de bilan à mi-parcours**

CEDAET, pp.27 +33 + 4 + 147, 11/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; TOURISME ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; ENQUETE ; BILAN ; PERENNISATION

Résumé : Ce rapport fait le point du programme "Nouveaux services - Emplois jeunes". La première partie traite des aspects quantitatifs. La deuxième partie dresse une première carte des principaux type d'emplois créés, pointe les différents mode d'action des acteurs du programme en matière de professionnalisation et de pérennisation et établit un repérage d'un certain nombre d'effets et d'impacts que le programme génère sur la filière touristique. La troisième partie rassemble les préconisations

susceptibles d'apporter plus de valeur au programme NSEJ dans le tourisme. La cinquième partie est composée d'un fichier d'expériences.

Document disponible sur le site Internet : [www.tourisme.gouv.fr](http://www.tourisme.gouv.fr)

**Rapport - Réf. 06.01.07-018**

**Deuxièmes rencontres nationales des emplois jeunes du tourisme, Cap d'Agde, 13-14 juin 2001**

Secrétariat d'Etat au tourisme, pp.22, 14/06/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; TOURISME ; BILAN ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; EMPLOI JEUNE

Résumé : Ce document a été produit, à l'occasion des deuxièmes rencontres nationales des emplois jeunes du tourisme qui se sont déroulées au Cap d'Agde les 13-14 juin 2001. Il se compose de quatre parties : Le bilan du dispositif NSEJ ans le secteur du tourisme ; La pérennisation des activités du tourisme ; La professionnalisation des emplois jeunes ; des fiches d'expériences.

**Ouvrage - Réf. 06.01.07-019**

**Deuxièmes rencontres nationales des emplois-jeunes du tourisme. Le Cap d'Agde, 13-14 juin 2001**

Secrétariat d'Etat au tourisme, pp.19, 2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; TOURISME ; EMPLOI ; JEUNE ; EMPLOI JEUNE ; CAP ; BOUCHES DU RHONE ; DISCOURS ; CALVADOS ; CEDAET ; SYNTHESE ; CAP D'AGDE

Résumé : Ce document regroupe une synthèse des travaux des deuxièmes rencontres nationales des emplois-jeunes du tourisme. Ce document regroupe : Les discours de Gilles d'Ettorre, Maire d'Agde, de Michelle Desmessine, secrétaire d'Etat au tourisme. L'intervention de Marc Pascal du CEDAET sur l'avenir des emplois-jeunes, de nombreux témoignages, une présentation des mesures gouvernementales, des témoignages sur les outils et méthodes pour pérenniser les activités.

**Actes, Compte-rendu - Réf. 06.01.07-021**

*PASCAL Marc*

**Les nouvelles mesures NSEJ annoncées par Mme la ministre de l'Emploi et de la Solidarité en juin 2001 . Leurs implications et conséquences prévisibles dans le champ du tourisme**

CEDAET, pp.1-4, 07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; TOURISME ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; ASSOCIATION

Résumé : Ce document propose pour chacune des mesures annoncées (aides financières pour les associations et les collectivités, moyens pour professionnaliser, méthodes de mise en œuvre), les implications, conséquences et commentaires pour le secteur du tourisme.

**Plaquette, feuillet, - Réf. 06.01.07-REV**

## H - Transports

*COLLARD Damien; ISERENTANT Karin*

**Compétences acquises en situation de travail et formation**

Actualité de la formation permanente, pp.79-84, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; RECONNAISSANCE ACQUIS ; VALIDATION ACQUIS ; PERENNISATION ; FORMATION ; SNCF ; TRANSPORT

Résumé : Dans le cadre du programme gouvernemental "Nouveaux services - Emplois jeunes", la SNCF s'est engagée dans le recrutement d'environ 2000 jeunes. La professionnalisation de ces jeunes renvoie tant à la question de l'identification et de la reconnaissance des compétences acquises en situation de travail qu'à celle de la mise en place de démarches de formations innovantes. Le développement des compétences est au cœur du processus de professionnalisation. Le programme "Nouveaux services - Emplois jeunes" donne au concept de professionnalisation un contenu large et ambitieux, dans la mesure où il reconnaît que la professionnalisation du jeune se réalise en situation de travail, des temps de formation venant parallèlement structurer et compléter les apprentissages réalisés dans l'exercice réel de l'activité professionnelle. La formation n'est qu'une des composantes du processus de professionnalisation. Les auteurs abordent le "véritable casse-tête" que représente l'identification et la

reconnaissance des compétences acquises en situation de travail pour les emplois jeunes de la SNCF, et ils présentent le dispositif de professionnalisation mis en place par la SNCF.

**Article - Réf. 06.01.08-REV**

*BAZIN Daniel*

**Des emplois jeunes au service de la clientèle**

Actualité de la formation permanente, pp.75-78, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; SNCF ; TRANSPORT ; AUTOMEDIATISATION

Résumé : L'auteur présente le dispositif "Nouveaux services, Emplois jeunes" au sein de la SNCF. Les premiers résultats de ces recrutements sont positifs puisque la clientèle de la SNCF a une bonne opinion des salariés en contrat emplois jeunes qu'elle juge sécurisants, accueillants, disponibles, aimables, efficaces et attentifs à ses demandes. Un groupe de travail spécifique recense la liste détaillée de l'ensemble des activités nouvelles et proposera, d'ici l'été 2000, des critères et des indicateurs de mesure qui permettront ensuite d'apprécier les services pérennisable ou non et sous quelle forme. La SNCF est résolument engagée dans une démarche d'intégration des jeunes au sein de l'entreprise. Mais encore aujourd'hui un grand nombre de jeunes en contrat emploi jeune ne répondent pas aux critères de recrutement de l'entreprise. La période de leur contrat est notamment destinée à leur donner les moyens (formation professionnelle, professionnalisation) d'accéder dans de bonnes conditions à une embauche à la SNCF grâce à une démarche appropriée de formation et de professionnalisation. L'article présente tout ce dispositif d'intégration, de formation, de remise à niveau, de bilan technique et de mise en place de parcours individuel.

**Article - Réf. 06.01.08-REV**

## I - Information et communication

*BARTOLONE Claude*

**Internet dans les quartiers. Espaces publics numériques et politiques de la ville**

Délégation interministérielle à la ville, pp.119, 2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; NTIC ; GUIDE ; ASSOCIATION ; INTERNET ; POLITIQUE VILLE ; INFORMATIQUE ; PERENNISATION

Résumé : Ce guide a pour objectif de valoriser des expériences diversifiées en dégagant leurs apports. Il présente ainsi 11 expériences de développement d'Internet (atelier informatique, cyberbase, cybercentres, etc.). Ce guide a pour but également de dégager les conditions de la réussite de projets locaux. Ce guide se compose de trois grandes parties : 1 - Un guide des usages publics des TIC au service de la politique de la ville ; 2 - Les apports des usages publics des TIC à la politique de la ville ; 3 - Les conditions favorisant la réussite.

**Rapport - Réf. 06.01.09-011**

*CAILLEAU Isabelle;MAJADA Manuel*

**Des souris et des jeunes : une expérience pilote de professionnalisation par les NTIC**

Actualité de la formation permanente, pp.115-123, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; NTIC ; RECIT EXPERIENCE ; INTERNET ; FORMATION A DISTANCE ; REFERENTIEL ; PEDAGOGIE ; SITE INTERNET ; FORMATION OUVERTE

Résumé : L'université de technologie de Compiègne (UTC) a conçu une formation ouverte à distance pour répondre à une demande de formation professionnalisante des emplois jeunes aux NTIC. Elle est construite sur le principe pédagogique du chantier -école et de la formation en cascade d'emplois jeunes par d'autres emplois jeunes : six jeunes, eux même embauchés sous contrat emplois jeunes à l'UTC, ont ainsi été formés pendant six mois aux outils Internet et à la pédagogie de la formation à distance afin d'être capables de transmettre leurs savoirs et savoir-faire à d'autres emplois jeunes, chargé de développer un site Internet chez leur employeur ou d'animer un centre de ressources multimédia. Dans le domaine des NTIC, où les fonctions sont encore mal définies et les compétences créées au quotidien, les auteurs - promoteur et acteur de l'opération - plaident ici pour une pédagogie du projet de production.

Analyse de l'activité, élaboration de référentiels, production de compétences par l'action assoient cette formation de 250 heures validée par le diplôme universitaire "Conception et promotion de site Internet" créé ad hoc.

**Article - Réf. 06.01.09-REV**

**Nouvelles technologies, nouveaux services. Bienvenue sur le www**

La lettre Nouveaux Services Emplois Jeunes, pp.3-6, 02/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; NTIC ; EDUCATION NATIONALE ; CULTURE ; PERENNISATION ; LA POSTE ; AIDE EDUCATEUR ; ARDECHE ; LILLE ; STRASBOURG

Résumé : Dossier sur les initiatives prises pour développer les outils NTIC, principalement avec l'appui du programme "Nouveaux services emplois jeunes" : les 1000 cyberbornes de La Poste ; le Cybercentre à Strasbourg ; les Inforoutes de l'Ardèche ; les Espaces culturels multimédia créé par le Ministère de la Culture ; les aides éducateurs et les NTIC dans l'Education nationale. Pour terminer, Marie-Hélène Gillig, députée européenne et maire adjointe de Strasbourg, ainsi que Olivier Las Vergnas de la Cité des métiers à La Villette donne leur opinion sur la pérennisation des ces emplois.

**Périodique - Réf. 06.01.09-REV**

## J - Collectivités locales

*ANACT;ARAVIS;VRAY Dominique;DURAFFOURG Natacha*

**Guide de pilotage du programme nouveaux services - emplois jeunes à l'usage des collectivités territoriales**

Plate-Forme Régionale de Professionnalisation Rhône-Alpes, pp.27, 12/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; CREATION EMPLOI ; EMPLOI JEUNE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; RHONE-ALPES

Résumé : Ce guide s'adresse à toutes les collectivités territoriales et plus particulièrement aux employeurs et salariés du dispositif nouveaux services - emplois jeunes. Ce guide est conçu comme un outil qui peut être utilisé tant lors des phases de réflexion et de conception du projet (avant le recrutement) durant lesquelles vous vous interrogez sur l'intérêt d'investir sur ce dispositif, que lors des phases plus avancées de mise en œuvre (recrutement, accueil, tutorat, accompagnement) et d'évaluation. Il est composé de fiches pratiques (grilles d'entretien, d'évaluation, etc.).

**Ouvrage - Réf. 06.01.11-001**

*DRTEFP Aquitaine;CNFPT Aquitaine*

**Guide d'aide au montage et à la professionnalisation des emplois jeunes dans les collectivités territoriales**

DRTEFP Aquitaine, pp.102, 1999

Descripteurs : PERENNISATION ; EMPLOI ; NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; AQUITAINE ; FICHE DE POSTE ; PROFESSIONNALISATION

Résumé : Ce guide a pour objectif de faciliter le montage de projet emplois-jeunes pour les collectivités territoriales. Il a été établi à partir de l'analyse des dossiers déjà conventionnés dans la région Aquitaine, du dépouillement des données de l'ensemble des projets emplois-jeunes des collectivités, des résultats d'un questionnaire, des préconisations d'un groupe de travail. Il est structuré en 5 étapes : organisation interne ; émergence et faisabilité des projets ; définition des emplois et le recrutement ; l'accueil, l'intégration et l'accompagnement ; la professionnalisation et la pérennisation.

**Ouvrage - Réf. 06.01.11-002**

**Tableau de correspondance emplois-jeunes - débouchés statutaires**

Centre National de la Fonction Publique Territoriale, pp.68, 2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; FONCTION PUBLIQUE ; PERENNISATION ; CONCOURS

Résumé : Ce document, destiné aux emplois-jeunes de la fonction publique territoriale, présente les

débouchés statutaires envisageables en fonction des activités des emplois-jeunes et en fonction du niveau de formation de ceux-ci. Les tableaux se composent des informations suivantes : Finalités sociales de l'activité ; Emplois ; Activités et types d'employeurs ; Conditions d'accès ; Débouchés statutaires.

**Ouvrage - Réf. 06.01.11-003**

*DHERS Olivier*

**Emplois jeunes dans les collectivités: une dynamique d'innovation compromise par les incertitudes qui pèsent sur l'avenir des jeunes, selon le CEREQ**

L'AEF, pp.1-2, 06/07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PERENNISATION ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE

Résumé : Les incertitudes qui pèsent sur le devenir des jeunes, conduisent les collectivités locales à privilégier les formations préparant à la sortie du dispositif au détriment des formations au poste et donc des innovations de service." C'est ce qui ressort d'une étude du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) consacrée aux emplois jeunes dans les collectivités locales et publiée dans Céreq Bref n°176. Cette enquête menée dans cinq collectivités, une commune de 40 000 habitants, deux de plus de 100 000, une communauté urbaine et un conseil général, elle souligne la "véritable dynamique d'innovation" entraînée par la mise en place du programme "Nouveaux services-Emplois jeunes" en matière de création d'activité, de procédures d'accompagnement des jeunes et d'évaluation. Ce processus est toutefois "de plus en plus perturb[é] par l'incertitude qui pèse sur le devenir professionnel" des jeunes. Pour les collectivités locales, le programme emplois jeunes a permis, "contrairement aux ministères de l'Education nationale et de l'Intérieur", de créer des "métiers à part entière" et, pour ce faire, de mettre en oeuvre des procédures et des démarches "relativement inédites dans la FPT". Le CEREQ estime que la création de postes d'emplois-jeunes s'est parfois traduite par "une modernisation du service public". La mise en place par les collectivités de nouvelles activités a en effet pu s'appuyer sur la mise en oeuvre d'une "logique de projet plutôt rare dans la FPT". Les collectivités locales "les plus attentives" aux enjeux de la professionnalisation des jeunes et de leurs activités ont mis en place des procédures d'évaluation de la "qualité des services rendus", de leur "valeur ajoutée" et des "transformations induites sur les structures". Les collectivités locales ayant recruté des emplois-jeunes instaurent en général des "procédures d'aide à l'élaboration de projets professionnels" qui peuvent déboucher sur des formations. Or, les jeunes "se défient des formations aux postes" qui accompagneraient la pérennisation de l'activité créée. Les jeunes préfèrent le plus souvent suivre des formations "leur permettant d'obtenir un diplôme et qui sont donc éloignées des activités, par définition nouvelles, qu'ils exercent dans le cadre du programme" emplois-jeunes. "Cette tendance est renforcée par la quasi-absence à ce jour de reconnaissance des acquis professionnels."

**Article - Réf. 06.01.11-REV**

*EECKHOUT Laetitia*

**La modernisation de la fonction publique ne passera pas par les emplois-jeunes**

Le monde interactif, pp.1-2, 03/07/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; FONCTION PUBLIQUE ; ADJOINT SECURITE ; EDUCATION NATIONALE ; COLLECTIVITE LOCALE ; COLLECTIVITE TERRITORIALE ; CONCOURS

Résumé : Suite à la présentation du plan de consolidation des emplois-jeunes, cet article pointe les interrogations qui subsistent pour l'accès des emplois-jeunes à la fonction publique.

**Article - Réf. 06.01.11-REV**

## K - Association

*AFPA;ARAVIS*

**Guide pratique de pilotage du programme nouveaux services - emplois jeunes à l'usage des associations. Des questions pour agir ...**

Plate-Forme Régionale de Professionnalisation Rhône-Alpes, pp.40, 12/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; CREATION EMPLOI ; EMPLOI JEUNE ; ASSOCIATION ; RHONE-ALPES

Résumé : Ce guide s'adresse à toutes les associations et plus particulièrement aux employeurs et

salariés du dispositif nouveaux services - emplois jeunes. Ce guide est conçu comme un outil qui peut être utilisé tant lors des phases de réflexion et de conception du projet (avant le recrutement) durant lesquelles vous vous interrogez sur l'intérêt d'investir sur ce dispositif, que lors des phases plus avancées de mise en œuvre (recrutement, accueil, tutorat, accompagnement) et d'évaluation. Il est composé de fiches pratiques (grilles d'entretien, d'évaluation, etc.). Ce document est disponible sur le site

[www.aravis.asso.fr](http://www.aravis.asso.fr)

**Ouvrage - Réf. 06.01.12-001**

ADEUS;COLLINE

**Programme "Nouveaux services - Emplois jeunes". Pérennisation des nouveaux services par le basculement, total ou partiel, dans le secteur marchand. Domaine : secteur associatif. Mission d'ingénierie régionale PACA**

DRTEFP de Provence-Alpes-Côte d'Azur, pp.52, 11/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; ENQUETE

Résumé : Face à la pérennisation des nouveaux services, les associations sont confrontées à des difficultés. La pérennisation par le basculement du nouveau service vers le secteur marchand constitue une des modalités possibles. L'objectif de la mission, dont les résultats sont donnés dans ce rapport, était de :

- Réaliser un état des lieux régional mettant en évidence la problématique de la pérennisation des nouveaux services associatifs dans un rapport marchand et de mettre en évidence les partenariats nécessaires.
- D'étudier et d'analyser des projets significatifs engagés dans une démarche innovante de pérennisation.
- De formuler des préconisations pour la constitution d'outils d'aide et d'accompagnement à la pérennisation.

**Rapport - Réf. 06.01.12-006**

GRANGER Benoît;CHABANEL Sophie;REVERTE Karine

**Emploisjeunes dans les associations, quel avenir ?**

Fondation Vivendi Universal, pp.35, 10/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; ASSOCIATION ; FONDATION ; PERENNISATION ; ENQUETE ; INTERVIEW

Résumé : Depuis 1997, la fondation Vivendi Universal accompagne la mise en œuvre du dispositif "emploi jeune" dans les associations. Cette étude fait le point sur la situation des services créés avec l'appui du dispositif et identifie les pistes possibles de pérennisation au-delà des cinq ans. L'échantillon étudié est composé de 258 associations qui ont été aidées par la fondation Vivendi Universal de 1998 à septembre 2000. Cette étude qualitative est fondée avant tout sur des entretiens de responsables des associations.

Site Internet : <http://www.fondation.vivendi.fr/>

**Rapport - Réf. 06.01.12-007**

**"Nouveaux services - Nouveaux emplois". Mission d'ingénierie régionale PACA. Rapport final d'exécution**

Comité de Liaison d'Associations en Méditerranée, pp.non paginé, 06/1998

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ASSOCIATION ; PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ; REFERENTIEL METIER ; METHODOLOGIE ; PERENNISATION ; VIE ASSOCIATIVE

Résumé : L'objectif de la mission était de faire un état des lieux dans le secteur de la vie associative, de mobiliser les acteurs, de définir les conditions de pérennisation des emplois, de définir les référentiels métiers, de créer des outils pour aider les porteurs de projets, d'accompagner les porteurs de projets. Ce rapport présente la méthodologie de travail : mobilisation du secteur associatif et état des lieux dans chaque département.

**Rapport - Réf. 06.01.12-008**

GARDIN Laurent;VEYRIERES Marion

**Des associations réussissent la pérennisation de leurs services : la preuve par neuf**

Centre de recherche et d'Information sur la Démocratie et l'Autonomie, Comité de Bassin d'Emploi de

Lille, pp.72, 09/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; EMPLOI JEUNE ; GUIDE

Résumé : Ce recueil a pour objet de présenter aux associations ou collectivités neuf exemples d'associations qui ont bénéficié de subventions publiques pour mettre en place de nouveaux services (avec ou sans emplois-jeunes) et qui parviennent ou sont en train de parvenir à les pérenniser. A partir de ces études de cas, présentées individuellement, l'analyse qui suit tente de dégager les points clés qui favorisent la consolidation des services et les ressources mobilisées. Elle dresse ensuite une typologie des différentes dynamiques de pérennisation rencontrées.

Les neuf études de cas présentées sont les suivantes : Le service de réalisations audiovisuelles d'itinéraires ; Les Ateliers du Cirque ; Le Tennis Club de Phalempin ; Kayak de mer Côte d'Opale ; Trottoir, halte garderie ; Sourds Interprètes Entendants ; Sourdmédia ; Les animateurs de l'environnement urbain ; Récup'Aire.

**Ouvrage - Réf. 06.01.12-010**

*THILLAY Philippe*

**Programme nouveaux services : la plus value associative**

Collectif National Emplois Jeunes, pp.1-3, 11/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; ASSOCIATION ; REFLEXION ; PERENNISATION

Résumé : Dans cet article, l'auteur s'interroge sur la pérennisation des emplois jeunes dans le secteur associatif et sur l'effet de ce programme sur le monde associatif.

**Article - Réf. 06.01.12-REV**

**Les associations sont favorables à un " financement hybride " des emplois jeunes**

Info flash, pp.7, 15/03/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; FINANCEMENT ; EVOLUTION ; EMPLOI JEUNE ; ASSOCIATION ; PERENNISATION

Résumé : Cet article fait un cours compte rendu du colloque sur la pérennisation des emplois jeunes qui était organisé le 1 mars 2001 à Paris. Cette rencontre a permis de faire le point sur l'évolution du dispositif dans les associations et de réfléchir au financement de la pérennisation de ces emplois. Au sortir une majorité d'associations opterait pour " l'hybridation ". Depuis 1997, 78 000 postes d'emplois jeunes ont été créés par des associations. Ces postes subventionnés à 80% par l'Etat, leur pérennisation pose le problème de leur financement. Les deux tiers d'entre elles réfléchissent sur la pérennisation du projet. 46 % d'entre elles souhaitent poursuivre leur activité avec des ressources financières diversifiées. 36% veulent s'autofinancer, 11% veulent faire appel à l'Etat et 7% aux collectivités locales. Les trois possibilités sont envisagées : prolongement de l'activité de l'association par la création d'une entreprise, l'intégration au service public ou la multiplication des ressources. En conclusion de ce Colloque Catherine Barbaroux, déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle indique que " nous avons trois devoirs : consolider les services et les emplois , assurer l'avenir professionnel des jeunes et poursuivre l'émergence de nouveaux projets ".

**Article - Réf. 06.01.12-REV**

*ALBERT Laurence*

**Pérennisation des emplois-jeunes : les associations devraient opter pour un financement hybride**

Les Echos, pp.1, 07/03/2001

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; PERENNISATION ; ASSOCIATION ; FINANCEMENT FORMATION

Résumé : Les associations souhaitent maintenir les services créés par les emplois-jeunes. Reste à trouver un mode de financement pour poursuivre l'action de l'Etat, qui supporte aujourd'hui 80% du coût du dispositif. Ce dernier expire en 2002.

**Article - Réf. 06.01.12-REV**

## L - Intersectoriel

NICOLAS Sylvain;VALLERY Gérard;LEDUC Sylvain;DESSEN Véronique;BEAUJOLIN

François;DOUENEL Gabrielle;GIRARD Patrick;VERMERSCH Michèle

**Etude exploratoire réalisée en juin 1999 dans quatre bassins d'emploi en région Nord Pas-De-Calais sur les activités de médiation, animation et développement.**

C2RP - Centre Régional de Ressources Pédagogiques, pp.150, 12/1999

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; MEDIATION CULTURELLE/MEDIATION SOCIALE ; ANIMATION CULTURELLE ET SPORTIVE ; DEVELOPPEMENT CULTUREL/DEVELOPPEMENT LOCAL/DEVELOPPEMENT LOCAL REGIONAL ; NORD-PAS-DE-CALAIS ; CAMBRAI ; ARRAS ; BETHUNE ; MAUBEUGE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; ENQUETE

Résumé : Dans le cadre des travaux de la plate forme régionale pour la professionnalisation des "Emplois Jeunes", le C2RP a ainsi conduit à mener une étude reposant sur l'hypothèse d'une relation directe entre la qualité et l'utilité sociale des activités de proximité créées d'une part, et leur pérennisation d'autre part. Cette étude exploratoire répond à un double objectif : mieux comprendre les activités concrètes de travail réalisées par les jeunes occupant un emploi dans l'animation, la médiation et le développement, et dégager des pistes en faveur de la professionnalisation et de la pérennisation des emplois. Sur les données d'une enquête réalisée dans quatre bassins d'emplois (Arras, Bruay-Béthune, Cambrai, Maubeuge), les auteurs analysent le travail de quarante jeunes, ses effets et impacts. Neufs monographies illustrent le propos. Une synthèse transversale permet de mieux appréhender les perspectives de professionnalisation et de pérennisation des emplois. Le document confirme l'hypothèse de départ selon laquelle il existe une relation directe entre la qualité et l'utilité sociale des activités de proximité créées d'une part, et leur pérennisation d'autre part.

**Ouvrage - Réf. 06.01.10-010**

BUSCAGLIA Emmanuelle

**Les emplois jeunes à la mairie de Sorbiers**

Actualité de la formation permanente, pp.89-93, 07/2000

Descripteurs : NOUVEAUX SERVICES EMPLOIS JEUNES ; EMPLOI JEUNE ; PROFESSIONNALISATION ; PERENNISATION ; FORMATION ; COLLECTIVITE LOCALE ; RECIT EXPERIENCE ; BILAN

Résumé : Les emplois jeunes dans les collectivités ne doivent pas remplacer le départ d'agents précédemment en poste, occuper des emplois correspondant à des activités traditionnelles de la commune, concurrencer le secteur marchand. De plus l'employeur doit établir préalablement leur caractère d'utilité sociale en démontrant qu'ils permettent la satisfaction de besoins nouveaux ou insatisfaits. L'auteur présente le cas de Sorbiers, commune résidentielle à la périphérie de Saint Etienne. Dès le vote de la loi Aubry et malgré les contraintes évoquées ci dessus, la municipalité ne manque pas d'idées, et s'engage donc de manière très volontaire dans le dispositif "Nouveaux services - Emplois jeunes". Le montage de projet et la réflexion a duré une année, et c'est en décembre 1998, que les conventions sont signées par le Préfet ( 7 postes). Les prises de fonctions effectives se font courant décembre 1998 et janvier 1999. Avant même l'arrivée de ces jeunes, la mairie avait prévu le financement de leurs formations avec une enveloppe de 10 000 à 20 000 francs par an réservée pour chacun d'eux à cet effet, mais des difficultés se posent. L'auteur fait aussi un bilan de la création de ces six postes 18 mois après leur prise de poste et fait un bilan du dispositif pour la commune de Sorbiers.

**Article - Réf. 06.01.10-REV**